

KUBANIK Stéfan

Master 1 Urbanisme et Aménagement

Parcours Villes, Habitat et Transition Écologique (VIHATE)

Responsable pédagogique : ROUYER Alice

Maître de stage : TISSIER Émilie



S'ADAPTER OU ADAPTER

SON ENVIRONNEMENT :

**ENJEUX DU « BIEN-VIEILLIR »
DANS LA VILLE**

Source : photographie personnelle, Nailloux, 26 mars 2019

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

HAUTE GARONNE

Année de soutenance : 2019

UFR SES
Département
Géographie
Aménagement
Environnement

 UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| REMERCIEMENTS..... | 6 |
| INTRODUCTION..... | 8 |
| I – RAPPORT DE STAGE..... | 12 |
| 1) Structure et objectifs..... | 12 |
| A) SOLIHA : une fédération au cœur de la lutte contre les inégalités face au logement..... | 12 |
| B) Organisation des activités au sein de SOLiHA Haute-Garonne..... | 13 |
| Le Pôle Social..... | 14 |
| Le Pôle Gestion Locative..... | 14 |
| Le Pôle Développement et Territoires (issu de la fusion des pôles Projets – Développement et Activités Contractuelles)..... | 15 |
| C) Opérations et missions du Pôle Développement et territoires..... | 16 |
| 1 – La réhabilitation accompagnée..... | 16 |
| 2 – Actions de sensibilisation par l’animation..... | 17 |
| 3 - Conduite de projets de territoire..... | 18 |
| a – Appels d’offres et appels à projets..... | 18 |
| b – Maîtrise d’Ouvrage d’Insertion..... | 19 |
| D) Un réseau de partenaires essentiel pour le fonctionnement de l’association..... | 19 |
| E) Objectifs initiaux : une volonté de développement des actions de sensibilisation..... | 21 |
| 2) Missions réalisées..... | 23 |
| A) Accompagnement sur le terrain..... | 23 |
| 1 - Animations pour les personnes âgées..... | 23 |
| a – Les balades urbaines..... | 23 |
| b – Ateliers..... | 26 |
| c – Jeu Mon Logement et MOI..... | 27 |
| d – Salons Seniors..... | 28 |
| 2 - Suivi de la réalisation de dossiers ANAH énergie / adaptation et autres domaines du Pôle Territoires et Développement..... | 29 |
| a – Visites de fin de travaux..... | 29 |
| b – Diagnostics à domicile..... | 29 |
| c – Permanences..... | 29 |
| d – Réunion de M.O.I..... | 30 |
| B) Rapports effectués..... | 30 |
| 1 – Chronologie et contexte..... | 30 |

| | |
|--|-----------|
| 2 - Financeurs et partenaires mobilisables : état des lieux des acteurs à solliciter..... | 31 |
| a – Caisses de retraite..... | 32 |
| b – Complémentaires retraite obligatoires..... | 32 |
| c – Complémentaires santé..... | 33 |
| d – Entreprises privées..... | 34 |
| e – Fondations..... | 34 |
| 3 - Fiches animation..... | 35 |
| a – Animations déployées à court terme..... | 35 |
| La « Table ronde »..... | 35 |
| Les « experts »..... | 36 |
| L’atelier théâtral..... | 36 |
| b – Animations déployées à moyen terme..... | 37 |
| La « visite virtuelle »..... | 37 |
| L’« escape game pédagogique »..... | 38 |
| c – Animation déployée à long terme..... | 38 |
| 4 - Comptes rendus et fiches de présentation des animations..... | 39 |
| 5 – Présentation des résultats à l’équipe..... | 39 |
| C) Outils et compétences mobilisées..... | 40 |
| 3) Territorialisation et enjeux..... | 42 |
| A) Un territoire d’action à l’échelle inter-départementale..... | 42 |
| B) Des actions menées dans un contexte politique et territorial particulier..... | 44 |
| C) Limites et difficultés rencontrées..... | 46 |
| II – VIEILLIR ET ADAPTER SON ENVIRONNEMENT..... | 48 |
| 1) Contexte et méthodologie..... | 48 |
| A) Entretiens exploratoires..... | 48 |
| B) Présentation des enquêtés et des territoires retenus..... | 49 |
| C) Recherche bibliographique complémentaire..... | 52 |
| D) Difficultés rencontrées..... | 53 |
| 2) L’adaptation : enjeux d’une bonne intégration sociale..... | 55 |
| A) Question de l’adaptation : perceptions et priorités..... | 55 |
| Prise de conscience des risques liés à l’âge : le rôle crucial de la prévention..... | 55 |
| Des actions nécessitant une dynamique d’entraînement mutuel à la continuité d’activités..... | 56 |
| « Bien vieillir, c’est vieillir entouré » : l’entourage comme critère d’adaptation principal, devant les aménagements physiques..... | 56 |

| | |
|---|------------|
| Gestion de la solitude : le refus de l'isolement..... | 57 |
| Garder le lien social avec l'extérieur : une priorité pour le « bien-vieillir » individuel..... | 57 |
| B) Des attentes spécifiques et individuelles..... | 59 |
| Rester chez soi dans un espace où l'intimité préserve l'identité..... | 59 |
| Initiative d'aménager son logement : les facteurs déclencheurs..... | 60 |
| Responsabilités individuelles du « bien-vieillir »..... | 61 |
| C) Rester chez soi : une évidence paradoxale pour éviter l'isolement..... | 62 |
| Le maintien à domicile : un souhait unanimement partagé..... | 62 |
| 3) Accompagner en adaptant la ville..... | 65 |
| A) Le quartier et la proximité : des espaces qui font sens à un âge avancé..... | 65 |
| Adaptation du parc de logements au vieillissement..... | 65 |
| Le quartier comme territoire de référence..... | 66 |
| Les centres urbains denses : un modèle recherché dans une volonté d'intégration sociale..... | 67 |
| B) Une ville qui s'adapte à tous types de fragilités..... | 68 |
| Aménager le quartier pour le « bien-vieillir »..... | 68 |
| Des formes de logements alternatives répondant aux défis du vieillissement..... | 69 |
| Des modèles attrayants, mais pas pour tous..... | 70 |
| C) La mobilité comme support essentiel pour entretenir les liens sociaux..... | 71 |
| La marche à pieds : entre la nécessité et le loisir..... | 71 |
| Usage des transports en commun comme moyen de briser les habitudes..... | 73 |
| Une dépendance à la voiture toujours présente malgré le risque d'incapacité à conduire... | 73 |
| CONCLUSION..... | 76 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 78 |
| Ouvrages..... | 78 |
| Articles scientifiques..... | 78 |
| Rapports institutionnels..... | 80 |
| Presse..... | 81 |
| Sites internet..... | 81 |
| INDEX..... | 82 |
| ANNEXES..... | 83 |
| Annexe 1 : Exemple de fiche animation..... | 83 |
| Annexe 2 : Exemple de fiche financeurs..... | 90 |
| RÉSUMÉ..... | 100 |
| Mots clefs..... | 100 |

REMERCIEMENTS

Dans un premier temps, je souhaite remercier l'Université Toulouse Jean Jaurès et son Département de Géographie de m'avoir permis d'effectuer ce stage pour ainsi mettre en pratique mes connaissances acquises tout au long de l'année dans une filière complète et riche.

Plus particulièrement, je tiens à remercier mes enseignants encadrants, Alice ROUYER et Fabrice ESCAFFRE pour m'avoir guidé et inspiré tout le long de l'élaboration de ce mémoire, ainsi que pour leur appui et implication personnels.

Je remercie l'ensemble du personnel de l'association SOLiHA Haute-Garonne d'avoir assuré un accueil qui correspond tout à fait à sa politique de bonne intégration des stagiaires en son sein.

Je tiens à remercier tout particulièrement toute l'équipe du pôle Territoires et Développement de m'avoir intégré au sein de leur service et d'avoir su faire preuve d'une grande bienveillance à mon égard, et ce tout le long de la durée du stage :

Émilie TISSIER, responsable du pôle Territoires et Développement, maître de mon stage, que je remercie de m'avoir brillamment aiguillé du début à la fin, pour sa sympathie constante, sa confiance rassurante, avec et pour qui j'ai eu plaisir de mener les travaux demandés.

Mélanie PASTUREL, chargée d'opération, que je remercie de m'avoir laissé la suivre lors de ses missions, qui m'a fait découvrir l'association avec beaucoup de patience, et avec qui le partage d'une bonne complicité nous a permis de mener les actions dans les meilleures conditions possibles. Ainsi que Laurie PRADIER pour ses précieux conseils et son expertise, Leïla LAURENT pour ses aides quotidiennes et un partage de bureau dans une ambiance toujours chaleureuse, François BAUER, Marielle BRUYAS, Thinhinane CHEKROUN, Julie DELTIL, Michael CHU VAN DUC, Michèle VAN DEN BROUCKE pour avoir su prendre le temps de me faire découvrir leur domaine et d'apporter leur soutien pendant les situations difficiles que j'ai pu traverser en dehors du stage et Emmanuel BEGUE pour m'avoir donné une place lors cette journée chargée en son agréable compagnie.

Je remercie également mes employeurs qui ont fait preuve de compréhension et m'ont apporté des connaissances et des débats enrichissants qui m'ont permis de mener une activité professionnelle parallèle tout en gardant l'esprit concentré sur mes sujets de recherche.

Enfin, je remercie mes proches, tout particulièrement mes colocataires et amis, qui ont été, sans le savoir, d'un grand soutien quotidien dans les difficultés physiques et morales que j'ai pu traverser lors de cette période.

INTRODUCTION

Lorsque l'on parle de « personne âgée » vient la difficulté de catégoriser une partie de la population en réalité très hétérogène. L'OMS et les catégories statistiques considèrent une personne comme « âgée » à partir du seuil des 60 ans, mais, en réalité, la vieillesse n'est pas vécue de la même manière compte tenu des disparités des situations, en fonction de l'activité physique, professionnelle, de la précarité et des moyens mobilisables pour pallier aux difficultés qui peuvent survenir à un certain âge. L'analyse sociologique de la catégorie des « personnes âgées » est, de ce fait, difficile, malgré un regroupement statistique selon l'âge, dans lequel de nombreuses personnes ne se retrouvent pas (Caradec, 2001). Cette catégorie n'est donc pas homogène bien que des tendances ressortent à un âge de plus en plus avancé. En effet, selon les définitions sociologiques proposées par Vincent Caradec dans son ouvrage de 2001, les points communs du vieillissement individuel reposent sur leur lien avec l'augmentation de problèmes de santé, parmi lesquels la perte d'autonomie et l'augmentation de la fragilité. L'augmentation de l'incapacité fonctionnelle est cependant vécue et ressentie différemment selon les personnes, et c'est ainsi qu'à l'intérieur même des plus de 60 ans, il est possible de différencier plusieurs sous-catégories très variées selon les situations, au regard du prisme de la dépendance, allant de « jeunes retraités », « personnes très âgées », « personnes âgées dépendantes » vers les « personnes âgées vivant en institution », présentant des profils différents.

Pour définir l'entrée à l'âge « âgé », différents stades peuvent marquer une transition symbolique, comme le passage à la retraite ou bien la catégorisation GIR (qui mesure les niveaux de dépendance selon des critères prédéfinis).

Malgré le flou existant sur la qualification de ce qu'est une personne « âgée », il est possible de se baser sur des indicateurs mesurant le vieillissement, dont notamment l'indice de vieillissement, qui rapporte le nombre de personnes de plus de soixante ans à celui des jeunes de moins de vingt ans (Lapasse, Pilon, 2017). C'est ainsi que le phénomène de vieillissement est mesuré sur les territoires par rapport au poids de la catégorie statistique des plus de soixante ans sur le reste de la population. Ce dernier est à différencier de la gérontocroissance, qui correspond à l'augmentation numérique du nombre de personnes âgées. On peut ainsi différencier des territoires où le poids des personnes âgées est particulièrement important, comme les littoraux ou les milieux ruraux, et également retenir des dynamiques démographiques en cours, où le nombre de personnes âgées croît plus rapidement que le reste de la population (Lapasse, Pilon, 2017).

Le vieillissement a donc des conséquences globales sur la société, bien que parfois dramatisées, étant donnée la diversité du dynamisme de chaque personne ayant passé le cap symbolique des soixante ans. Cependant, de réels enjeux résident du fait des profondes modifications du nombre croissant de personnes âgées impactant la gestion du régime de retraite, les nouvelles opportunités d'emploi ainsi que les relations entre les générations (Etude Compas, juin 2017). Selon l'étude Compas de juin 2017 sur les enjeux du vieillissement sur Toulouse Métropole, basée sur les prévisions du Ministère de la Santé, « on devrait compter [en 2040] entre 1,7 et 2,2 millions de personnes dépendantes en France ».

Face à ce constat, il convient de se poser la question de l'adaptation, et, en urbanisme, de l'adaptation d'un nombre croissant de personnes dépendantes dans la ville. Cela implique notamment une adaptation des personnes par elles-même, par la sollicitation d'un réseau familial pour chercher du soutien (Pitaud, 2007), ainsi que la mise en place de stratégies de rééducation du rapport à l'espace, face aux nouveaux dangers qui apparaissent. D'un autre côté, la prise en compte de la part des pouvoirs publics est cruciale, dans l'offre de solutions adaptées aux personnes dans le besoin, nécessitant d'impliquer la solidarité nationale. Le rapport Libault évalue à 9,2 milliards d'euros le besoin de financements supplémentaires d'ici 2030 pour prendre en charge le défi du vieillissement et émet 175 propositions pour mener une réforme sur le grand âge, au-delà de la seule dépendance. Parmi elles figure l'inclusion des personnes âgées dans la société et une démarche axée sur la prévention, en coordonnant les réponses pouvant être apportées sur les territoires.

C'est notamment dans ces dimensions que la Conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, par exemple, fait tout à fait sens dans une volonté de déployer et soutenir, au niveau local, les actions individuelles et collectives visant à prévenir la perte d'autonomie.

Ainsi, dans quelle mesure l'adaptation de l'habitat peut-il influencer sur les conditions de vie des personnes âgées ? Comment cette question est-elle abordée par les acteurs de la prévention ? Comment peut-elle évoluer au vu des orientations et des besoins nouveaux ?

C'est notamment là qu'intervient tout particulièrement la Fédération SOLiHA qui se présente comme un pilier dans le domaine. Ses actions prennent effet tout autant sur les aspects internes au logement, à travers la mise en lumière d'aménagements possibles, que sur la mise en place de

solutions d'hébergement répondant à des attentes spécifiques, ainsi que dans la prise en compte de l'environnement du quotidien dans la ville.

Le thème de l'adaptation de la ville aux personnes âgées découle ainsi d'une logique suivant le travail effectué lors du stage. En effet, celui-ci fut axé sur la recherche de moyens nouveaux pour aborder la prévention en rapport avec les problématiques de l'habitat, en parallèle d'un suivi des dispositifs déployés sur le terrain dans la mise en place de dossiers ANAH. De ce fait, la question du rapport entre les personnes âgées et leur environnement direct s'est rapidement posée, dans la mesure où les diagnostics et aménagements financés se concentrent principalement sur l'intérieur du logement, alors qu'une grande partie des témoignages dans les difficultés exprimées reposait sur la capacité à pouvoir continuer à vivre dignement et « comme tout le monde » dans une situation de perte d'autonomie. Le rôle de l'environnement direct et de l'action publique sont apparus comme cruciaux, tout autant que la prise de conscience individuelle, et c'est pour cela que j'ai souhaité me pencher sur cette dualité qui ressort dans l'« adaptation de l'habitat ».

Dans une première partie, seront présentés le stage, la structure concernée, les missions réalisées et le territoire d'action puis, dans une deuxième partie, seront présentés les aspects du vieillissement et de l'adaptation de l'environnement, à savoir l'intégration sociale des personnes âgées dans leur environnement et les possibles aménagements que la ville peut proposer dans ce sens.

I – RAPPORT DE STAGE

1) STRUCTURE ET OBJECTIFS

A) SOLiHA : une fédération au cœur de la lutte contre les inégalités face au logement

Le stage, réalisé dans le cadre de cette première année de Master, fut effectué chez SOLiHA Haute-Garonne (ou SOLiHA 31), une association de loi 1901 appartenant à un réseau national : la Fédération SOLiHA. Celle-ci est présente sur tout le territoire métropolitain et sur toute typologie de territoires, qu'ils soient urbains, ruraux ou périurbains.

Cette fédération, telle qu'elle se présente, issue de la fusion de la Fédération des PACT et de la Fédération Nationale Habitat et Développement, répond à un objectif principal partagé par les membres de son réseau : lutter contre la précarité et les inégalités face au logement par l'amélioration des conditions d'habitat des populations défavorisées. Cette ligne de conduite découle d'un historique partant de la création de la Ligue Nationale Contre les Taudis en 1924, dont sont issus les PACT.

Parmi ses objectifs principaux apparaît comme ligne conductrice l'amélioration de l'habitat par la réhabilitation de locaux, en vue de les restaurer, mais également pour favoriser l'accès et le maintien à domicile des personnes. Cela peut se faire notamment dans le cadre d'outils institutionnels tels que les OPAH (Opérations Personnalisées de l'Amélioration de l'Habitat) visant à mener des opérations à l'échelle de l'ensemble des logements d'un quartier. Par ce biais notamment, la fédération vise particulièrement les personnes exclues du processus classique d'accès au logement, comme les familles défavorisées, sans abri, mal logées ou en difficulté. Dans le processus d'accès au logement, son suivi par un accompagnement social permettrait ainsi une insertion durable au sein de celui-ci.

SOLiHA participe également à des opérations d'aménagement, par la conduite de projets de territoire. Lors de PIG (Programme d'Intérêt Général) notamment, les associations mènent des opérations à l'échelle de quartiers en difficulté dans une volonté de revitalisation de ces derniers, tant pour les milieux urbains que ruraux. SOLiHA est ainsi un acteur important dans la définition de politiques en matière d'aménagement et d'habitat. C'est par ce biais que les associations de la

fédération sont en lien direct avec les pouvoirs publics dans leurs actions, étant mandatées par ceux-ci, et percevant des subventions pour mettre à bien leurs objectifs d'intérêt général.

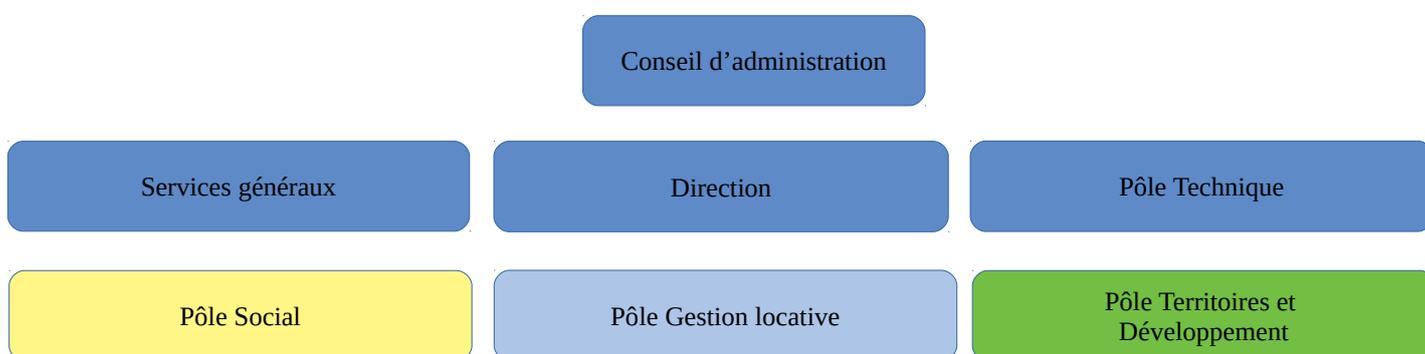
Les membres de la fédération SOLiHA, qui compte aujourd'hui 197 organismes adhérents, portent les valeurs d'engagements pris lors de congrès et d'assemblées générales définissant les stratégies à l'échelle nationale sur lesquelles reposent leurs champs d'action. Ces engagements figurent dans une charte commune. Parmi les défis auxquels ils doivent faire face figurent le droit au logement décent, l'adaptation du logement au vieillissement démographique et au handicap ainsi que la mise en œuvre des stratégies dans le sens de la transition énergétique.

Afin de concrétiser ces objectifs généraux, il est possible de différencier cinq types de métiers présents sur tout le réseau national : la réhabilitation accompagnée, l'accompagnement des personnes, la gestion locative sociale, la production de logement d'insertion et la conduite de projets de territoire. Ces cinq typologies de métiers ont été retrouvées au sein de SOLiHA Haute-Garonne et j'ai pu avoir une expérience directement avec nombre d'entre eux.

B) Organisation des activités au sein de SOLiHA Haute-Garonne

En effet, SOLiHA Haute-Garonne est organisée selon 4 pôles d'activités, comme il est possible de le constater sur l'organigramme ci-dessous :

Figure 1 : Organigramme de l'organisation interne de SOLiHA Haute-Garonne



Source : Réalisation personnelle basée sur des données de SOLiHA Haute-Garonne

SOLiHA Haute-Garonne correspond au schéma classique d'une association dans son fonctionnement : elle s'organise dans sa gestion par un conseil d'administration, un pôle de services

généraux qui visent à assurer une bonne coordination et le fonctionnement interne de la structure. Le pôle technique a pour mission principale l'entretien du parc de logements, en lien direct avec la gestion locative.

Les pôles assurant les activités de service social d'intérêt général sont le pôle Social, Gestion locative et Territoires et Développement.

Le Pôle Social

Celui-ci assure les missions d'accompagnement des ménages en difficulté en visant à leur insertion par le biais de l'habitat. Ce pôle, composé d'un effectif de 25 travailleurs sociaux (parmi eux des assistantes sociales, éducateurs spécialisés et conseillers en Économie Sociale et Familiale) et d'une coordinatrice sociale, définit les projets de logement, organise la recherche, l'installation et le maintien dans celui-ci des personnes accompagnées.

Ce pôle assure diverses missions d'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) au titre du DALO (Droit Au Logement Opposable).

Des partenariats sont effectués avec les pouvoirs publics (Ville de Toulouse, ADIL 31, Commune de Blagnac), les bailleurs sociaux (Promologis, Nouveau Logis Méridional, Toulouse Métropole Habitat) ainsi que d'autres associations (CLLAJ 31, avec lequel SOLiHA forme un groupement appelé « CAPT Habitat 31 ») pour les épauler dans la gestion de situations complexes. De plus, des diagnostics sociaux sont également effectués, consistant en des rencontres avec les ménages pour recueillir des informations afin d'améliorer la prise en compte des situations des personnes et pour les rapporter à la commission de médiation DALO, notamment dans les situations d'impayés.

Les publics cibles sont variés, parmi eux les publics Roms issus de camps illicites, les femmes victimes de violences, les personnes en situation d'isolement, les personnes sans abri, les squatteurs ou encore les familles monoparentales. Cette diversité de publics se retrouve dans le nombre de dispositifs proposées, soit 19 au total, (dont certains par le biais de la gestion locative, notamment) et les nombreux partenariats menés.

Le Pôle Gestion Locative

Ce pôle, composé de 6 gestionnaires, vise à gérer un parc de 429 logements à loyers maîtrisés, avec mandat de gestion social, dont 131 appartenant directement à SOLiHA Haute-Garonne. En lien avec les travailleurs sociaux, ceux-ci décident, lors de commissions, l'attribution de logements compte-tenu des évaluations des situations des ménages pris en charge par le Pôle Social. Ce pôle effectue

notamment des missions d'Intermédiation Locative Sociale (ILS) par le biais de résidences sociales, et propose des logements temporaires (ALT) pour des publics cibles fragilisés par leur parcours résidentiel ou en situation précaire. On peut notamment citer le dispositif « Un Chez Soi d'abord » qui, selon le rapport d'activités de SOLiHA Haute-Garonne, « vise, depuis sa création en 2011, à expérimenter une prise en charge nouvelle pour les personnes sans abri atteintes de problèmes mentaux sévères, en leur proposant un accès direct à un logement ordinaire et durable, moyennant un accompagnement intensif, à la fois social et sanitaire ». Pour ce faire, un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) a été constitué avec l'Hôpital Marchant et l'Association Clémence Isaure afin de créer une équipe pluridisciplinaire adaptée à la gestion complexe que requiert ce dispositif, alliant sanitaire, social et gestion locative. L'objectif principal de ces missions vise à apporter une situation stabilisante pour ensuite accéder à des logements autonomes.

Le Pôle Développement et Territoires (issu de la fusion des pôles Projets – Développement et Activités Contractuelles)

Ce pôle regroupe à la fois les métiers du champ de la réhabilitation accompagnée et de la conduite de projets de territoire.

Concernant la réhabilitation accompagnée, l'équipe, composée de 6 chargés d'opération (dont 3 assistants) et 2 conseillers habitat, est en charge de la mise en place d'opérations d'amélioration de l'habitat, que ce soit par des travaux visant à atteindre un gain d'économies d'énergie ou bien d'adaptation du logement de personnes en perte d'autonomie liée à l'âge. Les chargés d'opération assurent le suivi dans toutes les étapes du projet, de l'information à la réalisation de diagnostics de fin de travaux. De plus, des opérations visant à la prévention et la sensibilisation sur les thématiques concernant la réhabilitation des logements sont également présentes.

Concernant la conduite de projets de territoire, en règle générale, deux chargés d'études et un d'opérations assurent les réponses aux appels à projets ou aux appels d'offres pour tous les pôles, ainsi que la gestion et le développement de l'activité de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (M.O.I.).

Ces différents pôles sont tous en lien au sein de l'association et sont complémentaires, bien que la nature des métiers exercés relèvent de compétences très distinctes. Des réunions mensuelles sont ainsi organisées pour réunir le personnel et informer des évolutions de l'activité des différents pôles, afin d'entretenir le lien entre ces entités. Dans le cadre du stage, il m'a été possible d'assister à ces réunions, ce qui a permis un suivi de l'actualité des différents pôles dans leur avancement et

connaître les différentes stratégies de développement et d'amélioration des activités déjà mises en place. Les salariés de l'association peuvent par ce biais être informés et s'exprimer concernant les décisions prises par la direction et les responsables de pôles.

C'est donc dans celui de « Développement et Territoires » que le stage a été effectué, permettant ainsi un suivi des différentes activités qui se déroulent au sein de ce pôle, et la participation directe à différentes étapes d'opérations en cours lors de la période concernée.

C) Opérations et missions du Pôle Développement et territoires

1 – La réhabilitation accompagnée

L'une des activités principales du pôle intégré dans le cadre du stage est la réhabilitation accompagnée au service des particuliers. Les différents conseillers et chargés d'opération viennent en aide aux particuliers et aux propriétaires bailleurs pour suivre et mettre en place le montage de dossiers ANAH.

Le déroulement de cet accompagnement est enclenché à la suite d'une sollicitation de la part de personnes désireuses de bénéficier des aides financières au vu d'un besoin d'effectuer des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement. Ces sollicitations peuvent être faites à la suite de permanences hebdomadaires organisées dans les Mairies des territoires concernées par les PIG, ou bien par une prise en charge reléguée depuis l'ANAH ou par les collectivités locales, selon les marchés obtenus.

Les conseillères sont chargées d'évaluer la situation des intéressés compte tenu des critères retenus par l'ANAH et les différents organismes pouvant compléter les aides accordées (caisses de retraites, complémentaires retraite, collectivités locales) ayant chacun leurs propres critères. Dans la cas où la personne est éligible aux aides, chaque personne suivie sera affectée à un chargé d'opération, selon le territoire donné. La personne concernée est informée des montants auxquels elle aurait droit et des différentes conditions auxquelles elle doit répondre pour y avoir droit. Par la suite, une procédure classique comme représentée ci-dessous est mise en place, dans une même logique pour les différents types de dossiers :

- Un diagnostic personnalisé à domicile est effectué pour évaluer les besoins, par le biais d'une visite complète du logement afin d'identifier les points pouvant être modifiés. Les modifications visent à atteindre un gain énergétique de 25 % dans le cas de dossiers

« Économie d'énergie », ou bien à limiter au maximum les risques de chute dans le cas de dossier « Adaptation ».

- Le chargé d'opération fait, par la suite, une synthèse des éléments retenus, et propose différents scénarios de travaux potentiels pour atteindre les objectifs les plus ambitieux possibles, tout en respectant les préférences individuelles.
- Une fois les solutions retenues en concertation, les documents nécessaires sont collectés et rassemblés pour les faire examiner par chaque organisme sollicité.
- Un travail de coordination a lieu tout au long du montage du dossier, entre un dialogue constant entre le chargé d'opération, veillant à répondre aux attentes des organismes partenaires, et les bénéficiaires des aides. Une liste d'artisans agréés par l'ANAH est également recommandée et en lien avec les équipes de SOLiHA.
- Le bon déroulement des travaux est vérifié par le biais d'un diagnostic de fins de travaux : le chargé d'opération se rend une nouvelle fois au domicile des personnes concernées pour attester de la fiabilité des travaux effectués, et récupère les derniers documents nécessaires pour clôturer le dossier.

Ces dossiers sont réalisés aussi bien sur des copropriétés que dans le diffus, dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), de Programmes d'Intérêt Général (PIG), et autres dispositifs spéciaux et expérimentations (« Habiter Mieux », Plateforme Locale de Rénovation Énergétique (PLRE)...) sur tous les territoires Haut-Garonnais et au-delà, en particulier le département du Gers et de Tarn-et-Garonne (en appui à SOLiHA 32).

Un autre volet de la réhabilitation accompagnée concerne les problématiques des logements indécents et les problématiques d'incurie. Des diagnostics sont effectués après signalement d'une situation problématique directement auprès de SOLiHA ou auprès des partenaires afin de rendre compte d'un rapport à la CAF et l'ARS qui mènera par la suite à un accompagnement spécifique, que ce soit dans les démarches de mise en conformité, ou bien médico-social.

2 – Actions de sensibilisation par l'animation

Dans le cadre du programme « Bien vieillir chez soi en Haute-Garonne », une palette d'actions est déployée dans le but de sensibiliser les personnes de plus de 60 ans à anticiper la perte d'autonomie en entreprenant les aménagements nécessaires pour limiter les risques d'accidents domestiques. Cela aurait comme objectif au long terme de favoriser le maintien à domicile.

Parmi ces palettes d'actions, il est proposé aux CCAS de chaque commune l'organisation de balades urbaines, d'un jeu appelé « Mon Logement et MOI », d'un atelier de sensibilisation ou encore d'une pièce de théâtre. Chaque action vise à faire participer les bénéficiaires sur la question du logement, ajoutant de l'interactivité, dans des formes variées et selon les affinités.

Ces actions ont une double vocation : d'une part, d'inciter les personnes à bénéficier des diagnostics conseils pour enclencher une procédure de demande de financements de l'ANAH. D'autre part, il s'agit également de partager des solutions, et ainsi faire un travail de prévention pour que les personnes aient une représentation des bonnes pratiques à adopter, et contrer des présupposés pouvant faire office de « fausses bonnes idées ».

3 - Conduite de projets de territoire

Comme indiqué précédemment, cette partie du pôle est en charge principalement des réponses aux appels à projets et aux appels d'offre, ainsi qu'au développement de l'activité de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion.

a – Appels d'offres et appels à projets

Comme il est possible de le constater sur le Rapport d'activités de 2018 de SOLiHA Haute-Garonne, ces derniers ont répondu à une trentaine de projets sur l'année 2018, et ce bien au-delà des limites départementales. Pour cela, l'association agit en groupement avec les autres membres de la fédération SOLiHA afin de mutualiser et renforcer les compétences requises pour obtenir les parts de marché. C'est notamment par le biais de cette équipe, composée de deux chargées d'études et d'opérations, que des expérimentations et des dispositifs sont mis en place avec les partenaires pour la réhabilitation accompagnée. Par exemple, pendant la période du stage, une étude était en cours sur la revitalisation du centre-ville de Castelnaudary. La chargée d'étude était donc missionnée pour effectuer un diagnostic d'état des lieux et proposer par la suite un programme complet, croisant les thématiques de réhabilitation du bâti et de stratégie économique. Pour ce faire, des réunions fréquentes ont lieu avec toutes les parties prenantes.

b – Maîtrise d’Ouvrage d’Insertion

Cette activité au sein du pôle Territoires et Développement est relativement récente. En effet, il est possible de lire sur ce même rapport d’activité que « SOLIHA Haute-Garonne a obtenu en novembre 2015 un agrément ministériel régional pour la Maîtrise d’Ouvrage d’Insertion (M.O.I.) ». Cette activité est complémentaire à celle de la gestion locative et d’accompagnement social, étant donné l’écho entre les besoins des différents services internes. De ce fait, cette activité de M.O.I. consiste à l’acquisition et à l’amélioration de bâtiments jugés intéressants pour accueillir les personnes précaires nécessitant une forme de logement adaptée à leur situation, c’est à dire à loyer maîtrisé, favorisant l’insertion par la proximité de services et de zones potentielles d’emploi. Ces bâtiments acquis sont généralement « issus du parc ancien dégradé ou vacant ».

Il a été possible, lors de ce stage, d’assister à une réunion avec un représentant de cabinet d’architecture analysant, en présence des membres du conseil d’administration, les réponses aux appels d’offres pour la rénovation d’un immeuble Toulousain. Le choix des artisans et de leurs propositions était donc débattu entre les membres de l’équipe pour décider des conclusions à émettre.

D) Un réseau de partenaires essentiel pour le fonctionnement de l’association

En plus d’un partage accru de connaissances et de solidarité au sein même des différentes associations qui composent la fédération SOLiHA, et en particulier celle du Tarn-et-Garonne, SOLiHA 31 noue des partenariats avec de nombreux organismes, à la fois dans un objectif de toucher un maximum de bénéficiaires pour entrer dans les objectifs nationaux de réhabilitation, mais également pour une meilleure efficacité, compte tenu des différents ancrages territoriaux et des différentes thématiques qu’inclue la réhabilitation (notamment le volet médico-social ne faisant pas partie des activités de la fédération SOLiHA). Les principaux partenaires de SOLiHA 31, et plus particulièrement ceux du Pôle Territoires et Développement, sont les suivants :

- **L’Agence Nationale de Habitat (ANAH)** est l’interlocuteur privilégié de l’association, fer de lance des directives nationales en matière de rénovation du bâti. En effet, celle-ci délègue les compétences d’opérabilité des dossiers pour la partie administrative et technique. Les dossiers complétés par SOLiHA sont ensuite examinés directement par l’ANAH pour accorder ou non une aide, selon le plan de travaux présenté.

- La **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**, organisme mutualisant les moyens de l'État et de l'Assurance maladie en faveur des personnes âgées et de la lutte contre la perte d'autonomie. Elle finance notamment la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie –acteur incontournable dans la mise en place d'actions de sensibilisation– ainsi que les outils du maintien à domicile (services à domicile, APA, établissements médico-sociaux...). Ces actions suivent l'expérimentation dénommée « ECLAT », visant à développer les politiques nationales dans le domaine de l'action sociale en lien avec les actions des collectivités locales.
- Des liens étroits sont créés avec les **Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)** et les **Communautés de Communes** : ces derniers accueillent dans les locaux municipaux les actions de sensibilisation ou les permanences. Selon les partenariats instaurés, des relais sont effectués par ces derniers vers SOLiHA dans le cas où une personne leur exprime le souhait d'effectuer des travaux et souhaiterait bénéficier d'aides pour ce faire.
- Les dispositifs du **Conseil Départemental de Haute-Garonne** (La MDPH, la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie...) et de la **Région Occitanie** (l'« Éco-chèque » région...) font que SOLiHA est très régulièrement en lien avec ces acteurs majeurs dans les différentes thématiques abordées dans l'association.
- Les **Caisses de retraite**, et plus particulièrement la **CARSAT Midi-Pyrénées Nord et Sud** proposent eux aussi des financements de travaux d'adaptation et de rénovation énergétique. Elle participe à la Conférence des financeurs et a mis en place le dispositif « AB+ Seniors » sur le département de la Haute-Garonne et du Gers visant à apporter des informations et des conseils pour faciliter les aménagements dans les logements des personnes âgées. SOLiHA 31 est mandatée pour sa mise en place opérationnelle (ateliers d'information, diagnostic conseil, mise en relation avec les artisans agréés...).
- L'**Agence Régionale de Santé Occitanie**, partenaire de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, mène une expérimentation sur le traitement de l'incurie, pour laquelle SOLiHA 31 est mandatée.
- La **Caisse d'Allocations Familiales**, de même que l'ARS Occitanie, a mandaté SOLiHA pour une mission d'expertise à la non décence.
- Un partenariat est mené avec le groupe **La Poste**, suivant une convention nationale : une expérimentation est en place pour des actions de repérage des personnes en situation de précarité en mobilisant les facteurs.
- Des conventions existent également dans les opérations de M.O.I. avec **Emmaüs**, ou le **CLLAJ 31** pour des missions d'ADVL.

E) Objectifs initiaux : une volonté de développement des actions de sensibilisation

Dans ce contexte de partenariats instaurés avec différents acteurs, le champ des actions de sensibilisation, qu'elles soient en prévention de la perte d'autonomie ou pour favoriser les économies d'énergie, dépendent principalement du financement de deux seules institutions : la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie, ainsi que la CARSAT. Face à ce constat, croisé à une forte demande de la part des bénéficiaires des actions déjà mises en place, en particulier les nouvelles actions « innovantes » comme la pièce de théâtre, le Pôle a souhaité renforcer sa position comme acteur affirmé dans le domaine de la prévention.

C'est ainsi que, dans le cadre de mon stage, j'ai eu pour mission d'effectuer un travail exploratoire des actions innovantes pouvant inspirer le lancement de nouvelles actions en Haute-Garonne. Cette recherche allait de pair avec celle de nouveaux financeurs et partenaires potentiels qui pourraient accompagner le développement de ces nouvelles actions. Ce travail exploratoire serait suivi lors de rendez-vous réguliers avec la Directrice de stage pour fixer, selon ce qui a été présenté, des points à cibler particulièrement.

Il a été convenu dès le départ de réaliser un rapport et une présentation orale devant l'équipe du pôle Territoires et Développement pour partager mes recherches et les rendre opérationnelles une fois achevées.

Dans l'idée de me forger une expérience concrète des animations actuellement proposées, il a également été convenu que j'accompagne la personne en charge de la mise en place des actions de sensibilisation. Cet accompagnement consisterait en un soutien dans le déroulement des animations (installation du matériel, aide technique pendant l'animation, prise en charge du recensement et du comptage des personnes présentes).

Cette mission confiée visait également à trouver des moyens d'être en concordance avec les exigences en innovation, pour entrer dans les critères des différents appels à projets repérés. Il fallait ainsi être capable d'imaginer des moyens d'action assez disruptifs pour se démarquer dans la sélection, parfois très restrictive, des projets retenus, tout en restant conscient des limites des moyens mobilisables par l'association.

Dans la présentation des financeurs possibles et des actions imaginées, le format et le contenu se devaient d'être clair et compréhensibles pour tous les membres du pôle, qu'ils soient experts ou non, illustrés de manière synthétique, bien que des détails importants devaient figurer sur ces présentations (coût de l'action, objectifs, moyens techniques à mobiliser, déroulement détaillé).

En plus d'une volonté initiale d'innover dans le domaine des animations proposées, l'idée de départ découle aussi d'une volonté de s'affranchir de la dépendance envers la seule Conférence des financeurs, qui, jusque-là, orientait les modalités de mise en œuvre des animations. Ce travail exploratoire des financeurs et partenaires possibles accroîtrait ainsi le potentiel de diversité d'animations proposées, ainsi qu'une plus grande liberté pour l'association dans ses ambitions au vu des réalités territoriales auxquelles elle doit faire face.

2) MISSIONS RÉALISÉES

Au vu des besoins de l'association, mon rôle en son sein fut double, répondant aux missions instaurées dans la convention : d'une part, le travail de terrain par l'accompagnement et le soutien aux chargés de mission, d'autre part, la rédaction de fiches synthétiques et d'un rapport sur des idées d'animations et de partenaires mobilisables.

A) Accompagnement sur le terrain

1 - Animations pour les personnes âgées

A hauteur de plusieurs fois par semaine, j'ai pu accompagner la chargée de mission concernant les actions de prévention et de sensibilisation des personnes âgées lors de divers événements organisés. Dans le cadre du programme « Bien Vieillir chez Soi en Haute-Garonne » mis en place par SOLiHA 31, quatre actions majeures sont déployées sur tout le territoire haut-garonnais. J'ai pu participer en tant que appui à trois d'entre elles.

a – Les balades urbaines

Figure 2 : Balade urbaine à Villeneuve-Tolosane



La chargée de mission de SOLiHA met en situation les personnes participantes dans la pratique des bonnes postures à adapter lors de l'emprunt des marches.
Source : photographie personnelle, 19 avril 2019

Figure 3 : Balade urbaine à Villeneuve-Tolosane



Peu après, le guide touristique raconte une anecdote sur l'aspect historique du lieu.
Source : photographie personnelle, 19 avril 2019

Au total, lors de la période du stage, deux balades urbaines ont eues lieu et une fut annulée pour cause d'intense chaleur. Cette animation est à destination des seniors actifs, désireux d'effectuer une activité physique sur un temps relativement long. En effet, la balade est prévue sur une demi-journée, comprenant un temps de préparation, un temps de marche et un temps de récapitulatifs.

Lors du temps de préparation, la chargée de mission présente les objectifs de l'animation, son déroulement, et introduit l'association SOLiHA. Cette balade est généralement organisée en partenariat avec le CCAS ou la Communauté de Commune désignant une personne qualifiée pour compléter le volet préventif de l'animation par une présentation culturelle.

L'animation n'est pas présentée, en termes de communication, comme une action à vocation uniquement de prévention et de sensibilisation, par souci d'attractivité. Cela fait partie des stratégies assumées par l'association pour mener à bien ses actions : une action présentée uniquement sous le biais d'un parcours montrant les dangers du quotidien se veut logiquement moins demandée qu'une action ajoutant une dimension culturelle et divertissante (bien que le volet « prévention », au moment de l'animation, se révèle divertissant pour de nombreux participants). C'est ainsi qu'un.e membre de l'Office du Tourisme ou un connaisseur du patrimoine local est sollicité.e pour compléter la marche.

Des éléments récurrents sont recherchés en amont de la balade, à savoir de potentiels points de vigilance, comme par exemple une chaussée dangereuse, des trottoirs non adaptés, des passages piétons manquant de signalisation pour personnes malvoyantes. A contrario, des exemples à suivre d'espaces présentant une chaussée à revêtement antidérapant, d'aménagements pour les personnes malvoyantes, de rampes d'escaliers installées à posteriori, d'accessibilité plate en alternative des escaliers... De plus, le trajet comprend également un passage par des escaliers, où il sera possible d'effectuer des démonstrations de bonnes postures à adopter, ainsi que par un espace de stationnement, où la voiture de fonction sera garée, dans laquelle des démonstrations peuvent être faites. A la suite de ces repérages, la chargée de mission réfléchit à un trajet relativement court en distance, correspondant à un temps estimé et présentant tous les éléments souhaités. En général, le parcours se réalise de préférence dans les territoires les plus fréquentés au quotidien, c'est à dire les rues commerçantes du centre-bourg. Ces espaces ont, de plus, l'avantage de rassembler des éléments patrimoniaux intéressants pour le guide touristique, par la proximité d'églises ou de sites historiques.

A la suite de la balade, se terminant généralement au point de départ (salle polyvalente de la Commune ou du CCAS), des questions sont posées par l'animatrice pour vérifier que les informations ont bien été intégrées par tous les participants. Des éléments complémentaires sont présentés, comme des objets type attrape-ceinture, cannes intelligentes, pinces télescopiques... L'animation se termine par la problématique des logements adaptés, et la proposition d'effectuer des diagnostics pour les personnes intéressées. Des documents récapitulatifs sont ensuite distribués, joints de prospectus présentant l'association. Une enquête de satisfaction est transmise ainsi qu'un document pour recenser les participants. Ces derniers documents sont transmis à la conférence des financeurs dans l'optique de témoigner de l'efficacité de l'animation.

Les balades présentent l'atout de croiser activité physique, culture, renforcement du lien social et prévention, mais l'un des inconvénients principaux réside dans le caractère aléatoire de la météo. Cette donnée est essentielle à prendre en compte pour la réussite de l'animation : sur les trois balades prévues, deux d'entre elles n'ont pas eu la portée espérée pour cause de pluie ou de forte chaleur. Ainsi, les périodes possibles de réalisation de l'animation sont relativement limitées, l'été et l'hiver étant des périodes creuses.

Mon rôle lors de ces animations était de rendre compte, compter, recenser les participants, ainsi que de réaliser des photographies pour perfectionner la communication de SOLiHA pour leurs futures balades. Ces dernières ont notamment été utilisées par la suite sur le rapport d'activités. J'ai également eu comme rôle de soutenir des personnes en difficulté, que ce soit en leur répétant plus en détails et individuellement les explications mal comprises ou mal entendues. Cette approche m'a permis de créer un lien avec certain.e.s des participant.e.s en ayant des détails sur les trajectoires personnelles et leur appréhension des risques.

b – Ateliers

Figure 4 : Atelier au Cedip (Agirc-Arrco) à Toulouse



Une participante réagit à la présentation de la chargée de mission.
Source : photographie personnelle, 25 avril 2019

Les ateliers de sensibilisation complètent la balade urbaine et présentent une offre palliant aux inconvénients cités ci-dessus de la balade urbaine : réalisées en intérieur, les participants restants assis, les contraintes physiques sont écartées. Cela permet aux personnes réticentes à effectuer un effort physique accru -du fait d'un handicap, entre autres- de pouvoir bénéficier des informations transmises lors des balades. Cependant, la dimension culturelle est écartée, et l'animatrice se retrouve seule à devoir garder l'attention d'une quinzaine de personnes sur le thème de l'aménagement du logement. De ce fait, l'animation a été pensée de façon à faire participer un maximum les personnes par de nombreuses questions et une interactivité forte, à l'aide de quiz et d'une présentation visuelle vidéo-projetée dynamique.

Ces ateliers sont des récapitulatifs, pièces par pièces, des aménagements simples ou lourds pouvant être effectués, en donnant des exemples par l'expérience personnelle de chargés de missions, à l'aide de photographies sur le modèle du « avant-après ». Après une présentation visant à égayer l'inspiration des participants, les possibilités de financements et les organismes concernés sont présentés.

La fin de l'animation se déroule de la même manière que la balade urbaine (fascicules distribués, enquête de satisfaction, recensement des participants, proposition de prise de contact...).

Ainsi, j'ai pu participer à trois de ces ateliers, menés dans des cadres différents : l'un dans le cadre du dispositif « AB+ Seniors » en partenariat avec la CARSAT, l'un par l'invitation du Gérontopôle, et l'un en ouverture d'un Salon Seniors.

Mon rôle lors de ces ateliers visait à soutenir techniquement la chargée d'opération : cette animation étant vidéoprojetée, elle requiert plus de matériel à transporter et installer. J'ai ensuite été chargé du recensement, de compte rendus photographiques et d'apport d'informations complémentaires comme pour les balades urbaines.

c – Jeu Mon Logement et MOI

Figure 5 : Déroulement du jeu « Mon Logement et MOI » à Nailloux



La chargée de mission anime le jeu par des questions/réponses. Le nombre de participants étant élevé ce jour-ci, des groupes ont dû être formés. Cela favorisait d'autant plus la création de liens sociaux.

Source : photographie personnelle, 26 mars 2019

Cette animation, initialement conçue en 2013 par un groupe de travailleurs sociaux de l'Union Territoriale SOLiHA des Hauts-de-France présente une autre forme d'animation que propose SOLiHA Haute-Garonne. Celle-ci pallie le possible manque d'attractivité ou de concret de l'atelier de sensibilisation : en effet, elle possède les mêmes atouts que ce dernier, tout en ajoutant un côté ludique fortement apprécié. Par le jeu, les personnes sont incitées à participer par davantage. De ce

fait, les personnes elles viennent tout d'abord pour s'amuser sur le thème principal du logement. Cependant, l'un des désavantages, comparé aux balades et aux ateliers, réside dans la portée de l'animation : le nombre de participants possibles est bien plus restreint, afin que chaque personne puisse jouer, avoir le temps de répondre aux questions et ne s'ennuie pas en attendant que son tour arrive. Des groupes peuvent être formés, mais l'animatrice veille à ce que chaque personne puisse s'exprimer suffisamment dans tous les cas, du fait des personnalités plus réservées de certains participants.

Le jeu se présente sous la forme d'une maquette transportable, dépliable et montée aisément par l'animateur. Il s'agit d'un jeu de l'oie, où chaque case correspond à des thèmes particuliers de questions, en fonction de la pièce où se trouve le pion. Des « défis » agrémentent le jeu pour des moments de rupture.

Cette animation, particulièrement appréciée par les participants, demande davantage de réactivité et de sollicitation pour l'animateur. C'est pour cela que ma présence fut davantage importante, que ce soit pour le transport, le montage ou le déroulement du jeu.

Ainsi, trois sessions de jeu ont été effectuées dans le cadre du stage.

d – Salons Seniors

Trois « Salon Seniors » ou « Salons de l'autonomie » ont pu être organisés lors de la période de mon stage chez SOLiHA Haute-Garonne, dont deux d'entre eux où l'association tenait un stand tout le long de l'événement. Ayant eu lieu en début d'activité, leur rôle fut déterminant pour la suite de mes travaux. En effet, ces salons réunissaient des partenaires importants dans le champ gérontologique, dans des structures aux typologies variées, comme des complémentaires retraite, des représentants des collectivités territoriales, diverses associations, des entreprises ainsi que des grandes figures du réseau départemental. Par le biais d'une participation à de multiples conférences ou de prises de contact directes aux stands, j'ai pu profiter d'une première approche très complète sur le sujet abordé, m'aiguillant pour le reste de mes recherches.

J'ai profité de ce temps de rencontre pour également assister aux questions posées aux deux salariées de l'association tenant le stand de SOLiHA, et ainsi mieux comprendre les modalités des actions menées par la structure.

2 - Suivi de la réalisation de dossiers ANAH énergie / adaptation et autres domaines du Pôle Territoires et Développement

Dans une volonté de compléter l'accompagnement régulier sur les missions de sensibilisation et de prévention, j'ai pu assister, de manière ponctuelle, à d'autres types de réalisations, pour lesquelles mon rôle était principalement l'observation, et le soutien technique lorsque le besoin était ressenti.

a – Visites de fin de travaux

Deux visites de fin de travaux dans le sud et l'ouest du département ont pu être observées. Cette procédure permet de clôturer un dossier par le témoignage, de la part du chargé de mission, de la qualité de réalisation des travaux imaginés dans le plan initial. Les derniers documents nécessaires sont récupérés (avis de passage de l'artisan, factures, signatures...) et des photographies sont effectuées.

b – Diagnostics à domicile

J'ai pu assister et aider à la réalisation d'un diagnostic à domicile : cette procédure, plus longue, a eu lieu un mois après la première sollicitation téléphonique. Un premier temps est consacré à la discussion pour cerner les attentes de la part des demandeurs et ainsi partager des propositions selon les besoins spécifiques. Le cas présent était particulièrement complexe et m'a permis de voir comment le chargé de mission réfléchit à la manière d'optimiser des gains d'énergie dans une situation peu avantageuse. Dans un deuxième temps, un plan et des mesures du lieu sont effectués.

c – Permanences

Une fois par semaine, un chargé de mission effectue une permanence d'une durée d'une matinée dans les communes concernées par les opérations pour lesquelles SOLiHA Haute-Garonne est missionnée. Elles permettent aux personnes de poser physiquement leurs questions, transmettre des documents ou simplement se renseigner sur des aides possibles. Ce dispositif touche un nombre non négligeable de personnes ne possédant pas de connexion Internet ou ne sachant pas utiliser la plateforme en ligne dédiée au montage de dossiers ANAH et au dépôt des documents. J'ai pu ainsi assister à une grande variété de type de demandes (énergie, adaptation, double) et de situations vécues. Le chargé de mission est au maximum à l'écoute des besoins en essayant de trouver des

solutions dans un temps limité. A la fin de cette permanence, des représentants de la Région Occitanie sont également venus dans la préparation au lancement d'une expérimentation¹.

d – Réunion de M.O.I.

Enfin, comme explicité dans la partie I) C) 3) b), page 16, j'ai pu assister à une **réunion de l'activité de M.O.I.** entre le maître d'œuvre et les maîtres d'ouvrage concernant la rénovation d'une chartreuse et d'un immeuble sur rue.

B) Rapports effectués

1 – Chronologie et contexte

Dans une volonté initiale de me faire travailler dans la recherche de partenaires mobilisables et de nouvelles animations à déployer, j'ai pu ainsi voir évoluer tout au long de la période de mon stage la forme sur laquelle je devais restituer mes recherches.

Dans un premier temps, correspondant au premier mois de stage, un travail exploratoire a été mené afin de me familiariser avec le sujet, jusque là très peu abordé lors de mes travaux personnels. Un maximum d'accompagnement sur le terrain a été alors prévu, au rythme de deux à trois animations par semaines. A la suite de celles-ci, j'ai rassemblé dans plusieurs documents les comptes rendus des expériences de terrain ainsi que l'ensemble de mes premières lectures et recherches. J'ai profité de ce temps exploratoire pour me familiariser avec le contexte politique lié au financement de la perte d'autonomie, les enjeux du phénomène du vieillissement de la population, ainsi que la constellation d'acteurs gravitant autour de la gérontologie.

Au vu de ces bases et de l'accumulation de nombreuses données dans des thèmes distincts, des réunions hebdomadaires étaient nécessaires pour cadrer mes recherches vers ce que ma maître de stage souhaitait. Ainsi, le recensement effectué a été classé selon des catégories² pour une meilleure visibilité et pour pouvoir pointer les priorités sur lesquelles se centrer.

1 L'expérimentation en question ne peut être explicitée du fait de la confidentialité requise à la suite de cet échange.

2 A l'origine, des catégories d'acteurs ont été séparées selon le type de financement et domaine dans lequel ceux-ci agissent. On comptait alors les associations, les acteurs publics, les entreprises privées, les complémentaires retraite, les caisses de retraites, le champ médico-social, la recherche et d'autres acteurs « inclassables ». Concernant les animations, celles-ci ont été classées selon les thématiques abordées : sensibilisation, activité physique, innovation pour le logement, habitat intergénérationnel, mise en situation et santé/bien-être.

Le deuxième temps du stage, correspondant approximativement au deuxième mois, visait à l'exploration plus en détails des catégories retenues et à l'élaboration de premières fiches synthétiques de présentation des recherches. Tout au long de cette période, différents choix décisifs ont été pris sur la manière dont allaient être organisées les présentations. C'est lors de ce mois qu'une méthodologie de recherche a été fixée après avoir correctement cerné les attentes.

Le troisième temps du stage visait à finaliser un maximum de fiches de présentation et préparer, toujours en lien avec ma responsable de stage, la restitution des résultats devant l'équipe. Pour les autres données collectées non mises en forme, un tableau récapitulatif simple a été créé.

Des fiches, classées en trois grandes catégories « financeurs », « animation » et « présentation », ont été réalisées sur une même ossature, inspirée du modèle de réponses d'appels à projets effectuées par une chargée d'étude m'ayant demandé de les lui mettre en page en début de stage. Face au succès de cette mise en page, celle-ci fut utilisée pour toutes les fiches synthétiques. Deux de ces fiches sont consultables en annexe (annexe 1 et 2) en guise d'exemple.

2 - Financeurs et partenaires mobilisables : état des lieux des acteurs à solliciter

Cinq fiches « financeurs » ont été réalisées, regroupant des catégories d'acteurs retenus : les caisses de retraite, les complémentaires retraite, les entreprises, les fondations et les mutuelles.

Ces fiches³ se composent de trois parties, conçues pour une lecture la plus claire et rapide possible tout en faisant passer un maximum d'informations : la première page introduit la catégorie d'acteurs, ce qui fait leur spécificité. La deuxième page est conçue comme un résumé des points essentiels pour chaque acteur. Il fait office de « sommaire amélioré », où chaque information citée renvoie à une page donnée. Il propose aussi des modalités possibles de partenariat pour SOLiHA 31. Pour la suite des fiches, chaque acteur est détaillé par une présentation de celui-ci, ses objectifs, ses modalités de financements et des contacts possibles. Sont cités également, lorsque ceux-ci existent, leurs initiatives intéressantes, leurs appels à projets et leurs fondations rattachées (principalement pour les entreprises).

3 Voir Annexe 2, page 87, représentant un exemple type de fiche « financeurs ».

a – Caisses de retraite

Les caisses de retraite se sont rapidement imposées comme les premiers acteurs à solliciter pour le déploiement d'actions. La CARSAT ayant déjà un partenariat établi avec SOLiHA 31, il a fallu alors se pencher davantage sur les autres régimes existants : la MSA, la RSI, la CNRACL et les régimes spéciaux. En effet, tous disposent d'un budget d'action sociale conséquent⁴ et utilisé à des fins d'actions de prévention (ateliers nutrition, mémoire, « bien vieillir », conférences...), ainsi que des aides personnalisées (bilan de santé, aides financières au maintien à domicile...). Ces actions sont généralement menées en partenariat, et très souvent en inter-régimes. C'est ainsi que les appels à projets et dispositifs repérés étaient généralement mis en commun entre toutes les structures. On peut notamment citer un appel à projet commun à de très nombreuses structures majeures du domaine de la prévention (ARS, agirc et arcco, Toulouse Métropole, Mairie de Toulouse, l'Assurance maladie, l'IRCANTEC...), intitulé « Prévention pour un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité », en deux axes. L'un concerne d'avantage les actions de prévention (Axe 1 « Lien Social & Innovation »), l'autre la recherche dans le domaine gérontologique (Axe 2 « Recherches opérationnelles). Pour le reste des actions menées en inter-régime, des structures communes assurent les actions de prévention. En Haute-Garonne, il s'agit de Midi-Pyrénées Prévention, une structure jusque là inconnue par SOLiHA, mais l'exemple d'Île-de-France semble bien plus actif et visible dans ses actions. Le Pôle Viva Lab, lancé récemment, le 28 février 2019, est également un dispositif très intéressant pour SOLiHA, car celui-ci vise au « soutien aux innovations technologiques, techniques et organisationnelles dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie et du bien-vieillir » en accompagnant des projets innovants. Concernant les autres régimes, des actions mineures ont été détectées pouvant être menées en partenariat, en particulier la MSA et ses appels à projets dans le Tarn-et-Garonne et le soutien financier dans d'autres régions à des actions se rapprochant des idées d'animations.

b – Complémentaires retraite obligatoires

Les complémentaires obligatoires ont été ciblées comme des acteurs incontournables, du fait de la grande diversité de projets soutenus pouvant être en lien avec les problématiques du maintien à domicile. Celles-ci disposent d'un budget en action sociale très important⁵, issu des cotisations, et

4 Les fonds nationaux des caisses de retraite sont gérés par la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), dont la FNASS (Fonds national d'action sanitaire et sociale) et la FNPEIS (Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaires). Source : Site d'information de l'Inter-régime « pourbienvieillir.fr ».

5 En 2017, le budget en action sociale des Groupes paritaires de Protection Sociale (GPS) était de 436 millions d'euros, dont 114,3 pour le « Bien Vieillir », 22 d'aide aidants et 109,7 de prévention de la perte d'autonomie. Source : Rapport d'activité 2018 Agric-Arrco

les personnes âgées font partie des catégories cibles. Chaque organisme a été analysé pour les trois fédérations de complémentaires obligatoires dépendant du régime de retraite : Agirc et Arrco, l'Ircantec et la RAFF. Parmi les membres Agirc et Arrco, AG2R La Mondiale, Malakoff Médéric, APICIL, l'Alliance Professionnelle Retraite, KLESIA et l'IRCEM ont été retenus. Pour résumer les résultats de l'analyse de l'offre très dense d'actions menées, il s'avère que les complémentaires les plus modestes mènent des actions qui reposent uniquement sur l'Agric-Arrco. Cette fédération, déjà en lien avec SOLiHA, a pu accueillir deux de ses animations dans son Centre de prévention Bien Vieillir Agric-Arrco (le « CEDIP ») lors de la période du stage. Un dispositif national nommé « Bien Chez Moi » regroupe des services proposés très divers, qui intègrent à la fois conférences thématiques, ateliers bien-être, ateliers de prévention, aide à domicile, répit pour aidants familiaux, accompagnement à la mobilité ainsi que des bilans de situation. Les diagnostics personnalisés proposés dans le cadre de ce dispositif font directement écho à ceux effectués par SOLiHA.

Concernant les acteurs ciblés, ceux représentant le plus d'intérêt pour SOLiHA 31 sont Malakoff-Médéric et AG2R La Mondiale, ceux-ci proposant des appels à projets correspondant tout à fait aux thématiques de prévention abordées et développées par l'association, avec un panel d'initiatives très complet, qui peut également s'élargir à la sensibilisation aux écogestes et l'aide aux aidants.

Pour ce qui est des autres complémentaires retenues, diverses initiatives correspondent à des thématiques bien précises, en accord avec les valeurs et priorités propres à chacune.

c – Complémentaires santé

Les complémentaires santé (mutuelles, assurances, instituts de prévoyance) ont ensuite été ciblées, très présentes lors d'évènements comme les « Salons Seniors » et partenaires d'animations repérées dans toute la France. Celles-ci sont très nombreuses, et beaucoup agissent dans les problématiques de la santé, par le soutien à la recherche sur des maladies rares ou bien de nouvelles manières de prendre en charge des patients malades. Malgré cela, le champ d'action dans le maintien de l'autonomie est tout de même présent, ainsi que celui de l'amélioration de la santé des jeunes, un public vers lequel SOLiHA 31 pourrait cibler des actions futures. La Mutualité Française s'est ainsi imposée comme l'acteur central dans le domaine de la prévention, représentant le mouvement mutualiste. Un programme de prévention est déployé par celle-ci en partenariat avec diverses institutions comme l'ARS, la CARSAT ou la Conférence des Financeurs. Les soutiens mobilisables pour chaque mutuelle sont accessibles par le biais de fondations qui élaborent les appels à projets. Ainsi, la Macif s'est révélée être un acteur intéressant dans le champ de l'habitat, dont la fondation soutient des idées novatrices dans le domaine. La MAIF a été ciblée principalement pour de

potentielles animations ludiques de sensibilisation aux écogestes dans les écoles, et Groupama comme possible partenaire d'animations de mise en situation, au vu d'une initiative inspirante déjà mise en place en Bretagne.

d – Entreprises privées

Du fait d'une volonté de la part de SOLiHA 31 de créer du lien avec le tissu d'entreprises locales, il a donc été recherché comment celles-ci pouvaient soutenir des actions de prévention. Des réseaux ont été détectés, tels que France Silver Eco ou la Silver Alliance, regroupant des entreprises de valeurs communes sur le champ des « Solutions du Bien-Vieillir à domicile ». La plupart des entreprises retenues financent, par le biais de leurs fondations des projets d'organisation de l'économie sociale et solidaire. Les banques se sont avérées très intéressantes, ayant des critères larges de financement, plus particulièrement le Crédit Coopératif, la Nef, la Caisse d'Épargne (Fondation Partage et Vie), la Banque Postale et BNP Paribas, qui rejoignent des thématiques pouvant être reliées à l'habitat et le maintien à domicile. Les sociétés d'investissement (bpifrance, Solifap) ont également été analysées bien que celles-ci aient déjà fait l'objet de sollicitations de la part de SOLiHA. Enfin, les comités d'entreprises des grands groupes locaux, notamment Airbus, peuvent eux aussi agir par le biais de commissions ayant leurs fonds propres.

e – Fondations

Enfin, les fondations ayant pour champ d'action la prévention de la perte d'autonomie sont également des acteurs pouvant supporter financièrement de nouvelles actions de SOLiHA Haute-Garonne, sous le mot d'ordre de l'innovation. Quatre fondations principales ont été retenues, à savoir la Fondation de France, la Fondation SNCF, la Fondation des Petits Frères des Pauvres ainsi que la Fondation Norauto. La Fondation de France déjà connue de SOLiHA, regroupe en son sein une multitude⁶ de Fondations abritées, dont certaines ayant pour champ principal le « Bien vieillir », comme JM Bruneau ou Korian. Trois programmes correspondent aux actions déployables dans les domaines concernant SOLiHA Haute-Garonne : accompagnement des personnes âgées, habitat et transition écologique, dans lesquels divers appels à projets dans le domaine de la prévention existent. La Fondation SNCF, elle, agit sur les thèmes de l'éducation, la culture et la solidarité, ayant notamment financé des projets d'habitat intergénérationnels. La Fondation des Petits Frères des Pauvres, tournée vers l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en matière de

⁶ La Fondation de France abrite 828 autres fondations pour un budget total de 174 millions d'euros et 9300 projets soutenus.

logement, propose un appel à projets soutenant des initiatives mêlant le numérique et la création de lien social. Quant à la Fondation Norauto, celle-ci peut être sollicitée pour des projets sur le thème de nouvelles solutions de mobilité et de sensibilisation à l'environnement.

3 - Fiches animation

Six fiches « animation »⁷ ont été réalisées. Celles-ci diffèrent des fiches « financeurs » étant donné qu'elles présentent l'animation telle qu'elle a été pensée généralement en six temps :

- La page de garde, en guise d'accroche visuelle, présentant l'animation et ses objectifs,
- La présentation générale : lieu, coût, durée, fréquence, nombre de participants requis de l'animation.
- Le déroulé en détail de l'animation, ses différents temps, tels qu'ils ont été pensés dans la durée
- Les variantes possibles, présentant d'autres idées possibles, leurs avantages et inconvénients.
- Les outils mobilisables, sous forme de liste détaillée des éléments à acquérir et leur coût.
- Les partenaires et financeurs à cibler tout particulièrement au vu des conclusions retenues dans les fiches « financeurs ».

Ces animations ont été pensées en trois groupes selon de délai possible de déploiement.

a – Animations déployées à court terme

Trois animations à court terme ont été pensées comme des alternatives à des animations déjà proposées par SOLiHA 31, facilitant ainsi une appropriation rapide de la part de la chargée de mission et mobilisant des moyens déjà acquis.

La « Table ronde »

La première animation, intitulée « Table ronde » serait une variante du Jeu Mon Logement et MOI, où les participants créent eux-mêmes leur pièce à partir du jeu, qui servirait de support comme maquette. Celle-ci a été pensée en deux temps, avec un moment de concertation en groupe, où les personnes réfléchissent, sélectionnent les éléments et constituent les pièces, puis un tour de table dédié aux débats, réactions et aux possibles rectifications de la part de la chargée d'étude. Cette animation peut également être déployée dans les écoles et les collèges pour la sensibilisation aux

⁷ Une exemple de fiche « animation » est proposé en Annexe 1.

écogestes. Les coûts de sa mise en place seraient négligeables du fait de la possession d'une maquette tout à fait adaptée.

Les « experts »

La deuxième animation, pensée comme une variante de la balade urbaine, serait « **Les Experts à [nom de la commune]** ». Dans le même esprit que la « Table Ronde », il s'agit ici de faire participer directement le public invité. En effet, avec l'aide de supports d'observation au choix, pouvant intégrer la pratique photographique, les participants relèveraient les éléments jugés dangereux dans leur environnement quotidien. Cette animation a également été pensée en deux temps, avec une déambulation sur un itinéraire choisi par l'animateur, puis une mise en commun, où, en petits groupes, les participants récapitulent les éléments retenus. L'objectif ici est double : changer le regard des personnes sur les espaces pratiqués au quotidien tout en produisant un diagnostic par les personnes directement concernées, possiblement exploitable par les services de la Mairie. Une variante est proposée intégrant la visite d'un jardin partagé, si celui-ci existe sur la commune, et où l'animateur sensibiliserait aux bonnes postures à adopter pour continuer la pratique du jardinage sans risques. Pour financer l'animation, les appels à projets de la Fondation de France correspondent tout à fait, car ceux-ci visent à renforcer la participation des personnes âgées dans leur rôle de citoyen et acteur du territoire. Avec l'aspect photographique, des financements culturels peuvent être sollicités, notamment pour acquérir de nouveaux appareils photos si besoin.

L'atelier théâtral

Enfin, l'atelier théâtral serait une variante de la pièce de théâtre. Cette animation résulte d'une volonté de la part de la responsable du pôle de continuer à proposer des activités culturelles à la suite de l'impact de la pièce de théâtre sur les bénéficiaires. Il s'agirait ici d'intégrer les personnes âgées au processus de création théâtrale ou artistique (cinéma, écriture, dessin, poésie...) en collaboration avec des étudiants. Les expériences de vie par rapport à l'habitation, le « chez-soi », les modes d'habiter ou la perception des risques peut servir de support d'inspiration, par l'apport de témoignages aux étudiants. Ces ateliers requièrent des rendez-vous réguliers, et donc s'inscrit sur la durée, pour aboutir à des œuvres collaboratives entre étudiants et personnes âgées. Pour des variantes plus ponctuelles, des animations d'initiation au théâtre d'improvisation ont été pensées, sous forme d'ateliers (les bases de cet art seraient expérimentées à l'aide d'exercices simples) ou bien de spectacles (le thème du logement sera demandé aux comédiens). Ces variantes excluent

cependant le caractère intergénérationnel de l'animation. Dans tous les cas, un partenariat devra être mené avec des troupes ou des centres culturels étudiants, et le coût de l'animation dépendra directement de la nature du partenariat. Une liste des institutions à solliciter est proposée (universités, centres culturels, licences et masters concernés, associations) ainsi que les financeurs les plus à même de participer, notamment la Fondation SNCF ou la MSA, qui a pu mettre en place des activités de théâtre dans la région PACA.

b – Animations déployées à moyen terme

Deux animations à moyen terme s'inspirent à la fois des thèmes les plus ciblés dans les appels à projets. Celles-ci demanderaient un investissement plus important, que ce soit en terme de coûts ou d'implication de la part de la chargée d'étude. Ces animations sont celles ayant le plus retenu l'attention lors de la présentation en terme d'innovation et de faisabilité.

La « visite virtuelle »

La « Visite virtuelle » correspond à une visite en réalité virtuelle de pièces témoin d'un appartement adapté. Son succès reposerait sur l'aspect interactif en immersion, ce qui serait une expérience marquante pour des personnes peu familiarisées aux nouvelles technologies. La visite peut également se faire sous forme de jeu, projeté sur vidéoprojecteur. Les énigmes seraient résolues tour à tour par les participants qui verraient en direct l'expérience vécue par la personne équipée. Une animation secondaire est prévue en guise d'attente : la mise à disposition d'outils numériques en démonstration, afin de permettre aux personnes de découvrir des tablettes, téléphones, objets et applications adaptées et conçues pour les seniors. Les pages web qui apparaîtraient sur ces outils seraient sur le thème de l'habitat et l'amélioration du logement, et éventuellement proposeraient l'essai de la plateforme ANAH. Ainsi, des personnes ayant pu être réticentes à utiliser des outils numériques auraient une première expérience ludique et positive qui peut éventuellement rompre des barrières face à l'utilisation de technologies numériques. Pour la réalisation de la visite virtuelle, SOLiHA peut faire appel à des entreprises spécialisées ou bien à une collaboration avec des tiers-lieux ou des fablabs. Le coût d'acquisition d'outils numériques est élevé, mais le déploiement d'une animation aussi innovante brasserait un champ bien plus large de financeurs possibles, pour lequel de nombreux appels à projets correspondent (ceux de bpifrance, Fondation des Petits Frères des Pauvres, l'Inter-régime, le Pôle Viva Lab CARSAT, Klésia, AG2R La Mondiale, Crédit Coopératif et la Fondation SNCF, entre autres).

L'« escape game pédagogique »

Un « escape game pédagogique » a également été pensé comme un moyen de sensibiliser par le biais d'énigmes et de jeux. Le principe de l'escape game est de disposer de soixante minutes pour sortir d'une pièce à l'aide d'imbrication d'énigmes qui mêlent réflexion, fouille et calcul. Cette animation peut être déployée n'importe où, à condition d'avoir une surface d'au moins trente mètres carrés. Inspiré des escapes games pédagogiques mis en place par des enseignants pour leurs élèves, celui-ci peut comporter un scénario sur-mesure qui sensibilise aux questions autour de l'adaptation du logement et des risques à domicile. Cette expérience intense et immersive présente un fort potentiel pour attirer davantage des préretraités ou des jeunes retraités, ainsi que des scolaires et enfants. Le coût de l'animation serait quasi nul, mais demande un travail en amont bien plus important : l'animateur doit créer un scénario complet, une intrigue, et suivre une méthodologie complexe de mise en place d'un escape game. Le temps de réalisation est estimé à 10 à 30 heures, et des guides ont été trouvés en ligne pour aider les personnes souhaitant créer leur propre jeu. Des entreprises spécialisées dans la création existent également. Pour son financement, l'aspect pédagogique pourrait toucher tout particulièrement la MAIF, et des contacts peuvent être entrepris avec SOLiHA Ardèche ayant mis en place un escape game sur le thème des économies d'énergie.

c – Animation déployée à long terme

« La Maison Roulante » est une animation qui serait pensée comme un condensé de toutes les autres animations. En effet, celle-ci pourrait abriter en son sein les activités citées ci-dessus dans un espace itinérant, dans lequel les participants pourraient les expérimenter grâce à une solution mobile aménagée. Pensée sur la journée, l'animation alternerait des temps de jeu et des temps de visites du lieu. Celui-ci peut se présenter comme un prototype d'appartement témoin, composé des pièces particulièrement dangereuses pour les risques à domicile. Cette animation serait déployée en priorité dans des territoires enclavés n'ayant pas accès à des animations fréquentes faute de moyens du CCAS, et ainsi toucher une plus large partie de la population haute-garonnaise. Cette animation est directement inspirée de nombreuses initiatives comme le Bus de l'autonomie de l'UNA 47, dans le Lot-et-Garonne, le camion « Ma Maison A'Venir » à l'Isle-Jourdain, dans le Gers, le logement témoin adapté nomade de SOLiHA Est Parisien ou encore le Truc(k) de SOLiHA Nouvelle Aquitaine, pour n'en citer que quelques uns. Tous ont leurs particularités et des formes variées de solutions mobiles. Le cas du bus de l'autonomie est particulièrement inspirant, composé non

seulement de pièces « prototypes » mais aussi d'un point d'information et d'une salle de réunion, où pourrait se dérouler la Table Ronde ou le deuxième temps du « Diagnostic des experts ».

Une variante de cet appartement témoin pourrait être un espace de mise en situation, composé d'éléments mis à l'échelle d'enfants, c'est à dire où tous les objets sont agrandis pour faire prendre conscience des risques domestiques aux adultes. De plus, peuvent être ajoutés à cela des kits de simulation de vieillissement, proposés par une entreprise, ALEP Prévention, visant à équiper une personne de sorte à ce qu'elle vive physiquement les difficultés que peuvent sentir des personnes en perte d'autonomie. Cela peut apporter une plus-value supplémentaire aux animations de mise en situation telles que la visite virtuelle, l'échappée game ou la visite de l'appartement témoin.

Afin d'estimer le coût financier, je me suis basé sur le prix annoncé d'initiatives proches, ainsi que les prix de devis classiques de construction. Pour la conception du lieu, il serait nécessaire de faire appel à un chargé de mission, ou bien à des étudiants en filière professionnelle, comme a pu le faire Groupama pour sa « Maison des Dangers », dans le Morbihan. Pour cette animation, tous les financeurs retenus correspondraient potentiellement, du fait de la combinaison de toutes les animations et des domaines qu'elles concernent (numérique, jeunes, construction écologique, innovation, risques de la vie quotidienne, solutions de mobilité, lien intergénérationnel...).

4 - Comptes rendus et fiches de présentation des animations

En complément du travail de recherche à effectuer, il m'a été demandé de présenter, sous forme de plaquette de communication, les animations auxquelles j'ai pu participer, à savoir la balade urbaine, le jeu « Mon Logement et MOI », l'atelier du dispositif AB+ Senior de la CARSAT et, enfin, une animation de gestion du budget n'ayant pas encore été déployée.

Ces présentations, visant à répondre à des appels à projets, ont été travaillées à partir de comptes rendus de chaque animation et de l'analyse du déroulé de celles-ci pendant les accompagnements de la chargée de mission. Ce travail a été fait en collaboration avec une chargée d'étude m'ayant fourni certains éléments à faire apparaître obligatoirement sur ces fiches de présentation.

5 – Présentation des résultats à l'équipe

Enfin, la tâche finale m'ayant été confiée visait à restituer les résultats de mes recherches à toute l'équipe du pôle Développement et Territoires. J'ai dû prendre en compte une grande diversité de métiers présents à l'intérieur de ce dernier, en tâchant d'être assez précis pour satisfaire la demande

de la part des personnes expertes dans le domaine tout en ayant un discours assez accessible pour être compris par celles dont le métier est éloigné des questions sur lesquelles je travaillais.

Suivant les conseils de ma maître de stage, j'ai donc procédé à une présentation en diapositives mêlant les informations essentielles (description des animations à déployer) tout en intégrant, dans chacune d'entre elles, les financeurs mobilisables (qui servirait à des besoins plus spécifiques selon les différentes missions). La présentation se devait d'être courte, ne dépassant pas une demi-heure, compte tenu des obligations de chacun.

Lors de cette présentation, de nombreuses réactions et interactions ont eu lieu, afin d'obtenir des précisions sur les idées émises, ou bien partager de nouvelles pouvant compléter les miennes, se basant sur des expériences vécues.

Les animations ont été présentées, comme dans ce rapport, selon leur échéance de lancement (court, moyen ou long terme), et en deux parties : l'une concerne la présentation de l'animation, son déroulé, ses coûts estimés, l'autre concerne les partenaires et financeurs potentiels (en évoquant les appels à projets retenus). En introduction, un résumé du travail effectué incite les personnes intéressées à lire les fiches réalisées pour obtenir davantage d'informations, en insistant sur le caractère synthétique et compréhensible des fiches. En conclusion, j'ai rappelé les financeurs vers lesquels l'association devrait stratégiquement se tourner dans le cas où celle-ci serait intéressée pour développer les animations imaginées.

C) Outils et compétences mobilisées

La diversité de ces tâches et réalisations m'a ainsi forgé de nouvelles expériences dans des domaines d'activité jusque là inconnus : la réponse aux appels à projets et la mise en place d'outils de communication dans le champ de la prévention et de la sensibilisation. J'ai ainsi dû chercher un moyen de rendre le thème du logement et de l'habitat attractif et imaginer des moyens d'impacter des questions fondamentales de prévention de la perte d'autonomie ou d'économies d'énergie par le biais d'activités ludiques.

L'une des réalisations ayant apporté de toutes nouvelles compétences est celle de la mise en page des différentes fiches synthétiques. La tâche visant à faire passer un nombre conséquent d'informations sur un nombre de page réduit impliquait de revoir des modes d'expression

universitaires privilégiant une autre forme de présentation, plus exhaustive, moins esthétique. N'étant pas ou peu familiarisé avec le traitement de texte sur Word, j'ai du apprendre par moi-même comment mettre en page un document sur ce logiciel, avec l'aide d'illustrations libres de droit. Les choix des couleurs se devaient de respecter celles de SOLiHA, ainsi que ses modes d'expression habituellement utilisés. J'ai ainsi pu acquérir et affiner tout le long de la période de stage des manières de communiquer afin de toucher le grand public en vulgarisant et illustrant au maximum mes propos.

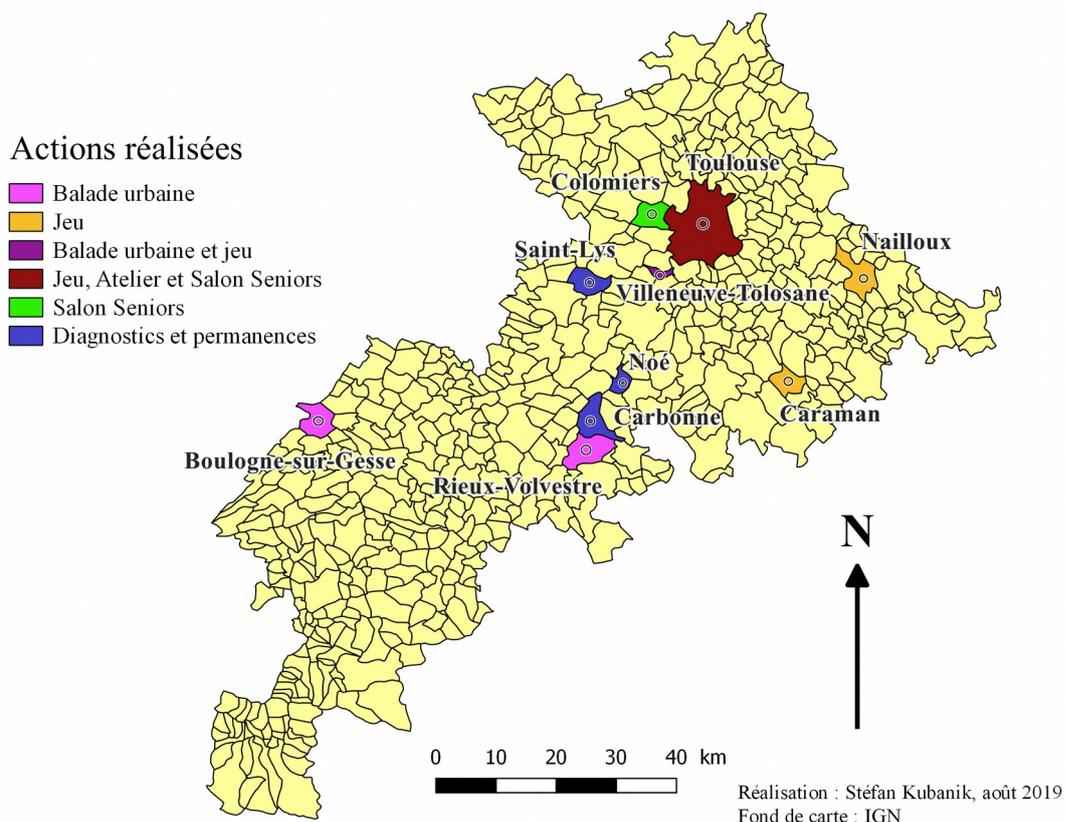
Ma présence au sein des équipes, notamment lors des accompagnements sur le terrain se devait d'être discrète, afin de ne pas perturber le travail des chargés de mission et ne pas être une charge supplémentaire. J'ai ainsi dû m'intégrer dans les différentes équipes dans un environnement de travail soutenu. Un contact fréquent a tout de même été assuré lorsque nécessaire avec les personnes participant aux animations, ce qui demandait une approche maîtrisée, afin de ne pas risquer des répercussions sur l'association. Ces échanges avec les personnes concernées par les problématiques d'adaptation du logement ont ainsi bouleversé ma vision du rapport qu'entretiennent les personnes âgées avec leur environnement et ont grandement orienté mes recherches qui ont suivies.

Le travail effectué tout au long de l'année dans le cadre de l'atelier de l'UE GE0V803V a fait directement écho aux missions qui m'ont été confiées et a été utilisé dans la recherche du réseau d'acteurs en jeu dans la gérontologie en Haute-Garonne. Les entretiens menés avec des conseillers municipaux et présidents d'associations de Fenouillet ont été mobilisés pour s'inspirer d'initiatives intéressantes mises en place dans cette commune. Le travail de catégorisation et d'organisation qui s'imposait lors de l'atelier a inspiré celui de réorganisation du recensement des financeurs potentiels. Ce travail d'organisation et de tri était d'ailleurs l'une des principales compétences devant être acquise, et cela par le biais de précieux conseils de ma tutrice de stage. En effet, les données concernant les acteurs en jeu et les idées d'animations ne manquaient pas, mais ce fut principalement le choix et le cadre qui furent les plus difficiles à mettre en place.

Recensées sur la carte ci-dessous (figure 7), les communes concernées diffèrent dans leurs caractéristiques : ont eu lieu quatre actions différentes dans l'espace urbain ou périurbain, à Toulouse, Colomiers ou Villeneuve-Tolosane, quatre actions dans des bourgs importants tels que Nailloux, Rieux-Volvestre ou Boulogne-sur-Gesse et des diagnostics mis en place sur les périmètres concernés par la partie du PIG 31 sur lequel SOLiHA 31 s'est engagé (Saint-Lys, Noé et Carbonne).

Figure 7 : Représentation géographique des lieux concernés lors des actions territoriales

Territoires fréquentés lors des actions territoriales dans le cadre du stage chez SOLiHA 31

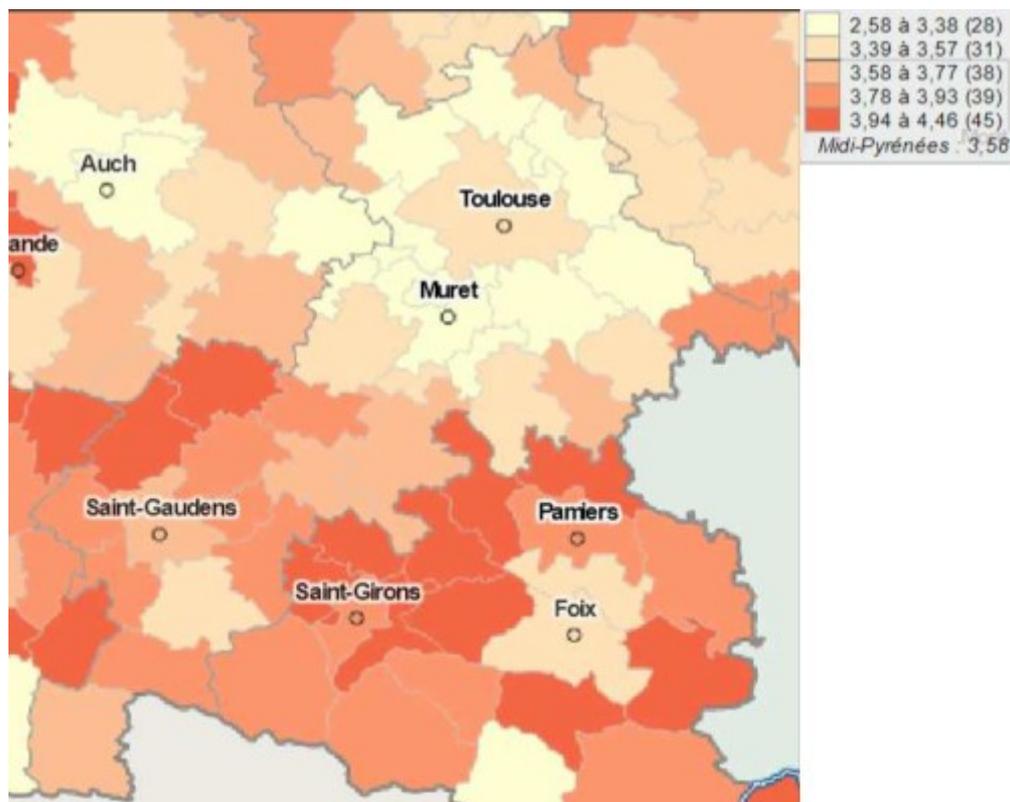


Source : réalisation personnelle sur fond de carte IGN

Le pôle Territoires et Développement est en effet engagé en 2018 dans des dispositifs de territoires ciblés tout particulièrement. Parmi eux, on peut notamment citer trois PIG concernés par les dossiers ANAH : la partie « sud » du PIG 31, le PIG 32, en collaboration avec SOLiHA Pyrénées Béarn-Bigorre et SOLiHA Landes et le PIG de l'Agglomération du Muretain. Deux OPAH et deux études de revitalisation sont concernées par le volet des études à Saint Bât, Fronton, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban ainsi que la Communauté de Commune Val de Gers.

B) Des actions menées dans un contexte politique et territorial particulier

Figure 8 : La fragilité sur le territoire Haut-Garonnais



Source : Schéma Départemental en faveur des personnes âgées, octobre 2018

L'action de SOLiHA intervient dans les territoires les plus marqués par la fragilité, ici calculée selon les indicateurs du vieillissement, du niveau de revenus et de l'isolement, représentée sur la carte ci-dessus (figure 8). Les diagnostics effectués dans le Volvestre ou bien les animations réalisées à Boulogne-sur-Gesse, dans le sud-ouest du département, ou à Caraman, dans le sud-est, se situent dans les zones où les situations de fragilité sont les plus marquées, bien que moindre comparées aux départements voisins. Quant aux animations réalisées dans l'Agglomération Toulousaine, celle-ci, bien que moins concernée par la fragilité que le sud du département, présente quant à elle la plus grande proportion de personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules⁸. Ces situations posent ainsi des enjeux quant au risques d'isolement, d'accès aux droits fondamentaux et aux services de base.

⁸ Source : Schéma Départemental en faveur des personnes âgées, 2018

Par rapport aux spécificités de la Haute-Garonne, en se basant sur l'analyse émise dans le Schéma Départemental des personnes âgées du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, basée sur les données INSEE, les personnes de plus de soixante ans représentent un cinquième de la population départementale, en augmentation de plus de 15 %, contre 12 % au niveau national. Cela se reflète notamment dans le nombre de personnes dépendantes, selon le nombre de bénéficiaires de l'APA, en augmentation de 23 % au total, dont 70 % sont à domicile. Le nombre de personnes dépendantes en quantité se trouvent dans le cœur de la ville de Toulouse et dans le nord du département mais sont surreprésentés en terme de pourcentages dans le sud du département. Cette partie du territoire départemental est en effet particulièrement marqué par le vieillissement de sa population ; la part des personnes de plus de 75 ans sur la population totale avoisinant les 15 %, un taux proche des départements comme le Gers, le Lot ou l'Aveyron, contre 8 % en moyenne sur le département de la Haute-Garonne.

Cette augmentation rapide du nombre de personnes âgées en Haute-Garonne peut notamment s'expliquer par une espérance de vie plus élevée qu'au niveau national (un an de plus pour les femmes et deux ans de plus pour les hommes), ce qui annonce un phénomène de gérontocroissance d'autant plus marqué dans les prochaines années.

Face à ce constat surgit la question du maintien à domicile et d'un logement favorisant le « bien vieillir », pour ce qui est du domaine de l'urbanisme, parmi de nombreux domaines qui entrent en jeu. L'action publique a donc un double rôle dans ce sens, d'une part, à inciter à la responsabilisation individuelle et, d'autre part, orienter et adapter les opérations d'aménagement compte tenu des nouvelles tendances qui apparaissent. Parmi les grandes orientations prises par le Conseil Départemental en faveur de logements et quartiers mieux adaptés aux personnes âgées ressortent alors les questions de sociabilité (favoriser le lien social), proximité (favoriser les courtes distances), sécurité (favoriser un sentiment de sérénité) et mobilité (assurer sa continuité).

Le plan d'action adopté au niveau départemental fait directement écho aux politiques publiques instaurées au niveau national, notamment dans le cadre de la loi de 2015 d'adaptation de la société au vieillissement, portée par Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie. Parmi les principaux axes de la loi, on peut retenir la revalorisation financière de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) correspondant à une heure par semaine d'aide à domicile en plus pour les personnes les plus dépendantes, le droit au répit des aidants et la reconnaissance de leur statut et, enfin, un développement d'actions de

prévention et d'aides aux personnes aux revenus modestes. Au niveau des problématiques du logement, 80 000 logements privés sont ciblés dans le but de les adapter à la perte d'autonomie ainsi que 175 foyers logements rénovés et modernisés (soit 8000 logements) par le biais de l'ANAH ou l'appui aux collectivités et aux caisses de retraite. Concernant le parc de logement sociaux, une convention entre l'État et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) a été conclue. Le budget total mobilisé est d'environ 700 millions d'euros par an, financés par la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) pour couvrir les dépenses nouvelles liées à la mise en œuvre des mesures prévues par la loi ; une somme considérée comme maigre face aux besoins, selon l'avis du président de France Alzheimer (Le Monde, 2016).

C) Limites et difficultés rencontrées

SOLiHA Haute-Garonne peut se heurter à certaines difficultés dans sa volonté de déploiement d'activités d'animation, et c'est dans ce contexte que j'ai pu être sollicité pour effectuer un stage au sein de cette structure pour tenter d'y pallier.

Les financements accordés dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Haute-Garonne, bien que centralisant les moyens accordés par le Conseil Départemental, présente un cadre contraignant dans l'organisation des actions de prévention proposées par les différentes structures. En effet, celles-ci ne peuvent être menées qu'une fois le budget voté au Conseil Départemental, accordant une certaine somme sur une période définie par la suite. De ce fait, une période de creux existe d'avril à juin, période correspondant aux délibérations. La chargée de mission organise donc ses actions en fonction des financements perçus et, malgré une demande effective de renouveler des actions, leur pérennité est mise en cause chaque année, ne pouvant garantir une action sur le long terme. Cette problématique fut similaire pour l'association partenaire d'aides à domicile (ASA) souhaitant développer les actions de prévention avec SOLiHA mais ne pouvant pas proposer de postes fixes à leurs salariés du fait du cadre incertain que pose la Conférence des financeurs.

Lors de la réalisation des diagnostics, une autre difficulté se présentait aux chargés de missions dans la mise en place de dossiers ANAH : il leur est fréquent d'être sollicités par des personnes déléguées pour la réalisation de dossiers d'adaptation ou d'économie d'énergie lorsque la personne est incapable de le faire elle-même. Cependant, dans certains cas, la mise en place de travaux de rénovation pouvait être utilisée à des fins de revalorisation du bien dans l'optique de revente à la

suite d'un héritage. Les travaux financés par l'ANAH sont ensuite récupérés afin de réaliser des travaux ne profitant pas directement à la personne dans le besoin. Cette situation très peu éthique est difficilement repérable dans les intentions, et, dans certains cas, les dossiers ne peuvent être refusés. Un contrôle est tout de même effectué par l'ANAH pour éviter ces situations.

Pendant la phase de réalisation des fiches animation, l'une des difficultés principales fut l'articulation entre l'idée et son application concrète. Lors de la conception de nouvelles animations, j'ai ainsi dû restreindre certaines idées du fait que celles-ci n'étaient pas réalisables compte tenu des moyens de l'association. N'ayant évidemment pas accès au budget dont dispose l'association, j'ai ainsi dû solliciter les personnes concernées afin d'adapter les coûts et moyens mobilisables selon la situation actuelle. Afin de pallier à ce flou, je me suis donc basé sur des exemples déjà existant d'animations, ce qui a pour effet de réduire l'originalité et le caractère innovant que certaines animations auraient pu avoir.

De plus, mes fiches ayant vocation à être communiquées au plus grand nombre, l'ambiguïté de la définition même d'une « personne âgée » et la stigmatisation qui en découle impliquait une réflexion accrue sur la manière d'aborder le sujet. La catégorie correspondant aux jeunes seniors présentant les premiers signes de difficultés physiques étant ciblée pour ces futures actions, j'ai ainsi dû imaginer un moyen de toucher ce type de personnes tout en ne les citant pas directement.

Enfin, l'une des difficultés majeures dans la tenue des actions menées est leur portée, autant au niveau de l'accessibilité des actions que dans la communication : toucher un type diversifié de personnes est un défi pour SOLiHA, dont leur nombre dépendra directement de l'implication de tiers (sollicitation plus ou moins tardive des collectivités locales, degré d'implication du tissu d'acteurs...). L'association ne disposant pas de moyens de transports propres pouvant proposer à des personnes isolées d'en faire usage, celle-ci dépend donc des moyens existants sur la commune permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux animations. Cet aléa est ainsi non négligeable et rend difficile pour SOLiHA la pleine maîtrise du nombre et du type de participants, dans une diversité voulue.

Il serait donc intéressant de se pencher sur la question de l'accessibilité et des moyens de communication possibles que peut mettre en place l'association pour que la portée des animations soit plus effective, une fois les idées proposées dans le cadre de ce stage concrétisées et financées.

II – VIEILLIR ET ADAPTER SON ENVIRONNEMENT

1) CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

A) Entretiens exploratoires

Afin d'alimenter les problématiques et les réflexions à l'issue du stage, il a été choisi de mener en premier lieu une série d'entretiens qualitatifs exploratoires dans le but de retenir une thématique particulière qui ferait écho aux premières recherches déjà effectuées.

Une familiarisation avec le sujet a déjà été effectuée au préalable par la lecture d'analyses des politiques du « bien vieillir » de Mounia El Kotni et du suivi de l'actualité des débats politiques autour de l'âge de la retraite ou des priorités d'actions dans le cadre législatif et de dispositifs nationaux. Ces premières lectures ont notamment confirmé une première remise en cause d'à priori concernant les sujets touchant la gérontologie à la suite des contacts fréquents avec les personnes âgées participant aux animations organisées par SOLiHA Haute-Garonne.

C'est dans ce contexte de compréhension des multiples enjeux politiques, économiques et sociaux que représentent le phénomène du vieillissement de la population que le choix de mener des entretiens, préalables à toute problématique, est venu.

Des prises de contacts ont été effectuées dans un premier temps par le biais de l'association et du stage : lors des différents ateliers menés, il a été possible, à la fin de l'animation, d'entamer des discussions informelles selon les intérêts des personnes, curieuses de connaître mon sujet de recherche et désireuses de discuter des problématiques les concernant directement dans le champ de l'urbanisme. C'est par la suite que j'ai proposé des rencontres afin de discuter davantage.

Après le recueil de trois profils différents, une grille d'entretien a été constituée afin de guider les réponses et les orienter vers une direction autour de l'appréciation de la ville, du quartier et du logement. La question des différentes échelles est appréhendée selon trois parties : le rapport au logement, le rapport à l'environnement de proximité directe du logement, ainsi que le rapport aux espaces extérieurs au territoire du quotidien. A l'intérieur même de ces parties, les questions ciblent principalement l'appréhension des difficultés, des besoins et l'appréhension de l'adaptation de ces espaces pour la situation vécue. Des questions préliminaires concernent le profil de la personne

enquêtée (type de logement, habitudes quotidiennes, activités, trajectoire personnelle, âge, revenus...).

Ces questions sont volontairement ouvertes pour laisser la liberté aux personnes interrogées de s'exprimer à propos d'un sujet qui leur semble important dans la thématique du logement et de l'habitat.

Une fois les premiers entretiens menés, des questions supplémentaires ont été ajoutées au vu d'une thématique qui ressortait particulièrement, à savoir le lien entre l'intégration sociale et l'environnement à l'arrivée à un âge avancé. Trois nouveaux contacts ont pu être obtenus par le biais des personnes déjà interrogées lorsque le besoin de profils spécifiques était exprimé dans le cadre de l'enquête.

Au total, cinq entretiens d'une durée d'une heure trente au minimum ont été menés du fait de l'annulation du sixième entretien prévu, pour raisons de santé et du manque de disponibilités des deux parts.

B) Présentation des enquêtés et des territoires retenus

Les personnes interrogées ont été sélectionnées selon une diversité de profils retenus. En effet, dans une volonté initiale de travailler sur la différence des situations en fonction des types de territoires vécus (centre urbain, périphérie, rural), un panel composé d'une diversité géographique en Haute-Garonne a d'abord été recherché. Cependant, les personnes sollicitées à Rieux-Volvestre et à Nailloux pouvant correspondre au profil des personnes « habitantes du rural » n'ont pas exprimé de volonté particulière de participer à l'enquête.

La répartition géographique des cinq enquêtées est visible sur la carte ci-dessous (figure 9). Tout au long de l'étude qui suivra, les personnes interrogées seront identifiées à partir d'une lettre pour préserver leur anonymat.

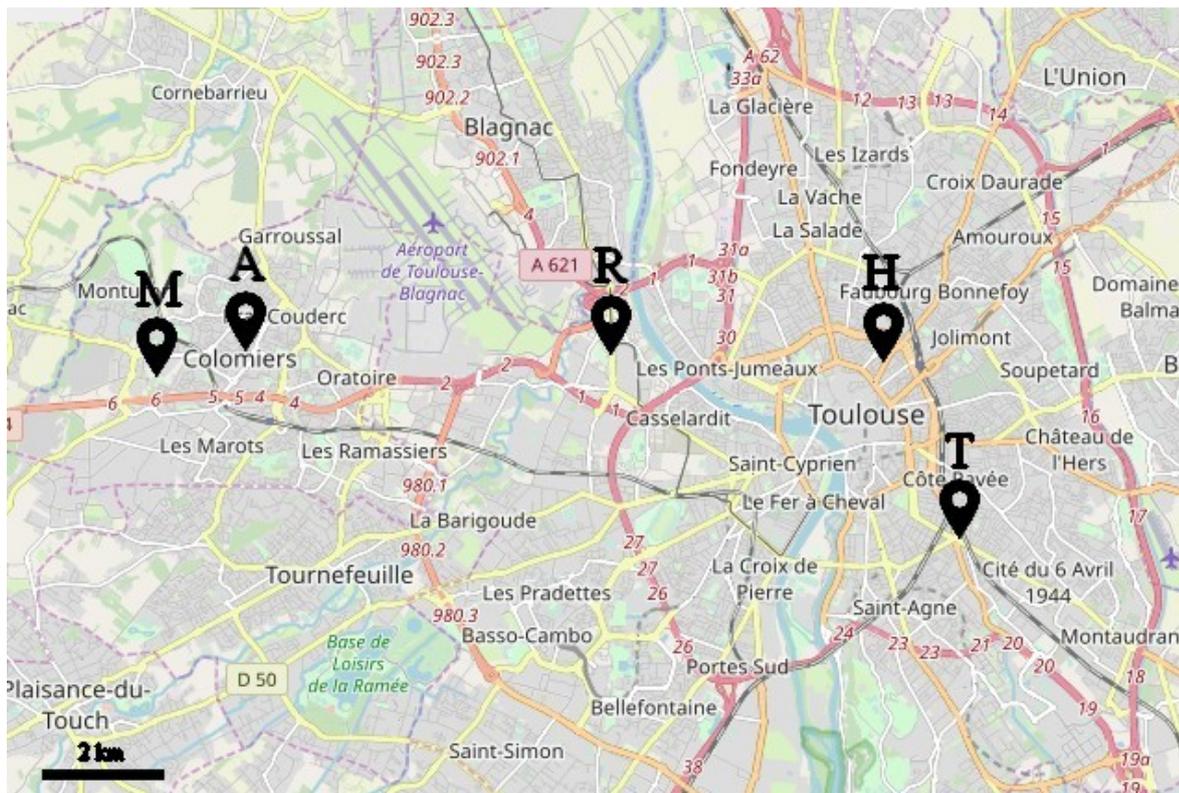
Trois enquêtées (Mme R., H. et T.) se situent sur la commune de Toulouse dans trois quartiers et logements aux typologies distinctes :

- **Mme R.**, 73 ans, vit seule, propriétaire d'un appartement d'environ 80 m² au deuxième étage d'une résidence dans le quartier des Arènes Romaines. Ce quartier périphérique de type résidentiel est en bordure de Toulouse, proche de zones d'activités majeures de l'agglomération (CHU de Purpan, Zone Commerciale de Purpan), correctement relié au

reste de la ville grâce à la desserte récente du tramway, en 2010. Mme R. est arrivée dans son logement en 1975 et y est restée depuis.

- **Mme H.**, 82 ans, vit seule, locataire d'un appartement de 30 m² en rez-de-chaussée dans le quartier de Jeanne d'Arc, dans l'hypercentre de Toulouse. Celle-ci habite dans un immeuble ancien à l'intérieur d'un quartier particulièrement dense, à proximité directe d'un arrêt de métro (moins de dix minutes à pieds). Cela fait deux ans qu'elle vit dans son logement actuel, après avoir passé trois ans dans le quartier de St Aubin, au 3^e étage d'un immeuble du même type, mais dépourvu d'ascenseur, ce qui a d'ailleurs motivé ce changement.
- **Mme T.**, 74 ans, vit seule, propriétaire d'un appartement de 65 m² dans le quartier du Pont des Demoiselles, dans un quartier de type faubourg, à proximité directe du centre de Toulouse. L'appartement se situe au 5^e étage d'une grande copropriété bordant un boulevard très emprunté (Boulevard Griffoul-Dorval) et d'un carrefour routier important de la ville (Pont de Demoiselles). Le quartier comporte de nombreux commerces de proximité longeant l'avenue de Saint-Exupéry, et le logement de la personne interrogée borde directement un centre commercial regroupant supermarché, pharmacie, banque, services à domicile, restaurants et cabinets médicaux.

Figure 9 : Répartition géographique des enquêtées



Source : Réalisation personnelle à partir d'un fond de carte fourni par OpenStreetMap

En dehors de la commune de Toulouse, deux enquêtées (Mme M. et Mme A.) se situent sur une commune voisine, Colomiers, deuxième ville en terme de population de la Haute-Garonne après Toulouse⁹, faisant partie de Toulouse Métropole. Partie prenante de l'agglomération Toulousaine, Colomiers est de ce fait sous l'influence de la taille de la commune de Toulouse et des propositions culturelles qu'elle offre. Ces deux personnes vivent dans deux espaces différents à l'intérieur même de Colomiers :

- **Mme A.**, 79 ans, vit seule dans un appartement type T3 de 70 m² dans une résidence au centre-ville, à proximité directe à pieds des commerces du centre-ville. Ancienne employée de l'éducation nationale dans les services financiers, celle-ci s'est installée dans la commune dans un logement de fonction du Lycée International de Colomiers et a changé de logement face aux contraintes qu'un logement de fonction implique. Une maison aurait été souhaitée, mais faute de moyens, c'est un appartement en résidence qui a été choisi. Ce choix n'est pas regretté au final du fait de la convivialité que cette dernière lui apporte.
- **Mme M.**, 70 ans, vit dans une partie excentrée de Colomiers, qualifiée par elle-même de « campagne périurbaine », entourée de peu de voisins et ayant à proximité un bois, le bois de Monturon. Cette partie de la commune est l'une des moins denses au niveau du bâti, relativement éloignée du centre de la ville, où les services les plus proches se situent à plus d'un kilomètre. Elle vit seule dans une maison d'environ 100 m².

Ainsi, ces cinq enquêtées ont comme point commun le fait d'avoir participé à des actions de sensibilisation, soit de SOLiHA pour trois d'entre elles, soit de l'Agirc-Arrco pour deux d'entre elles. La totalité d'entre elles vivent seules du fait de trajectoires personnelles différentes (veuvage, divorce ou conjoint résidant ailleurs), à un âge avancé, allant de 70 ans à 83 ans. La dominante féminine des enquêtées reflète également une grande majorité féminine assistant aux animations de SOLiHA Haute-Garonne. On remarque bien dans ces profils des distinctions en terme de pratiques entre les enquêtées les plus jeunes, vivant en périphérie, et les plus âgées, vivant en centre-ville, qui sera explicitée par la suite dans le développement qui suit.

9 La population communale de Colomiers s'élève à 38 801 habitants en 2015, soit 10 000 habitants de plus que les trois communes suivantes en Haute-Garonne en terme de nombre d'habitants. Concernant Toulouse, sa population s'élève à 471 941 habitants en 2015. Source : Insee, Recensement de la population

C) Recherche bibliographique complémentaire

A la suite de l'analyse du discours enregistré et retranscrit des entretiens réalisés, sont ressortis des éléments qui se retrouvent voire s'opposent entre les différentes personnes enquêtées. Ceux-ci ont permis d'organiser un plan thématique en tant que fil directeur, et ont mené à des recherches bibliographiques sur l'état de l'art dans les différents thèmes abordés.

Cette recherche s'est effectuée à travers les ressources fournies par l'Université Toulouse Jean Jaurès, telles que les bibliothèques (et son moteur de recherche Archipel) qui ont guidé principalement vers des ouvrages spécialisés, et la plateforme Cairn.info pour les revues scientifiques. Les rendez-vous successifs avec les enseignants encadrants ont permis de faire un tri parmi les articles choisis et d'orienter les ressources à mobiliser compte tenu du sujet abordés.

Les articles ont été sélectionnés dans un premier temps sur le thème généraliste du cadre de vie et du maintien à domicile des personnes âgées, notamment avec l'article de Sylvie Renaut, Jim Ogg, Aline Chamahian et Ségolène Petite publié en 2017 dans le volume 39 / n°152 de « Gérontologie et Société » et celui de Hervé Marchal dans le même numéro de cette même revue. En effet, cette dernière a été utilisée comme point de départ et ciblée tout particulièrement tout au long de l'étude, notamment par l'utilisation de la bibliographie citée dans ce numéro axé sur le thème d'« Habiter chez soi jusqu'au bout de sa vie ». D'autres recherches complémentaires ont été menées sur des mots clés comme « environnement », « personnes âgées », « vieillissement », « intégration » et « territoire ».

Concernant les données utilisées en complément de la littérature, plusieurs rapports ont été mobilisés afin de rendre compte de la situation et des enjeux du vieillissement et de l'habitat, comme le rapport du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées ou le rapport Boulmier. Des rapports plus locaux ont permis de rendre compte des enjeux centrés sur le territoire métropolitain (Toulouse Métropole en Chiffres, étude Compas des enjeux du vieillissement sur la Métropole Toulousaine) ou du territoire de la Haute-Garonne (Schéma Départemental 2019-2023 de la Haute-Garonne en faveur des personnes âgées).

Enfin, des revues de presse ont régulièrement été effectuées pour rester au fait des vifs débats autour de la question de la qualité de vie dans les EHPAD, l'âge de départ à la retraite ou des dépenses du gouvernement français en faveur du maintien de l'autonomie, ainsi que pour obtenir un regard critique sur les politiques en faveur des personnes âgées.

D) Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés rencontrées dans le déroulement de l'étude, l'une d'entre elles fut, dans un premier temps, la possibilité de joindre l'activité du stage et celui du mémoire, dans le sens de l'implication de SOLiHA Haute-Garonne dans mes recherches. Du fait de solliciter des personnes ayant assisté à des actions où j'ai dû me présenter en tant que représentant de l'association, ma position était donc ambiguë lorsqu'il s'agissait de proposer des entretiens pour une autre structure.

Dans un souci de préserver l'anonymat des données des bénéficiaires de SOLiHA, je n'ai pas pu obtenir des coordonnées de profils ciblés pour l'enquête par ceux obtenus par les chargés de mission. J'ai tout de même obtenu l'autorisation de faire des demandes d'entretien avec les personnes participantes aux animations uniquement dans le cadre de discussions informelles et en précisant bien le fait que mes recherches n'impliquent à aucun moment SOLiHA.

Dans un deuxième temps, lors des enquêtes menées, une autre difficulté apparaissait du fait du discours des personnes interrogées sur leur propre situation. Il n'était pas convenable d'insister sur l'âge des personnes, au risque de heurter leur sensibilité. Le sujet a donc été volontairement évité frontalement, et des questions alternatives ont dû être mises en place pour orienter les réflexions et les témoignages sur l'expérience de l'avancée en âge. En effet, il ne fut pas aisé de demander une auto-évaluation d'une situation qui peut être mal vécue et le fait de mettre en lumière l'âge peut rappeler des souffrances qui peuvent y être liés.

Par ailleurs, le nombre restreint d'entretiens ne permet pas de faire office d'enquête quantitative pour émettre des conclusions sur des tendances à l'échelle de la métropole et n'est en aucun cas représentative des situations des habitants du quartier dans lequel les enquêtées vivent. Ce manque quantitatif a été pallié par la longueur accordée à chaque entretien, durant au minimum une heure trente, suivi de conversations informelles. Cela a ainsi permis d'obtenir des témoignages suffisamment complets et diversifiés dans les thématiques abordées pour mener une analyse basée sur des expériences singulières et signifiantes.

Enfin, la période de réalisation du mémoire correspondait à celle de fermeture des bibliothèques universitaires, ce qui a pu être pénalisant du fait que certains documents ciblés n'étaient pas disponibles à l'emprunt et nécessitaient de se rendre directement sur les différents campus dans lesquels ceux-ci se trouvaient.

Cette période correspondait également à un temps de travail salarié parallèle à hauteur de neuf heures par jour, ce qui a réduit significativement les disponibilités pour mener de nouveaux entretiens ou réaliser leur retranscription. Des problèmes personnels médicaux sur les jours de disponibilité ont perturbé le bon déroulement des recherches, marquant des pauses du fait des traitements préconisés. Cela fut la cause, entre autres, de l'annulation de deux entretiens qui auraient dû se dérouler à la mi-août, période correspondant à mon hospitalisation.

2) L'ADAPTATION : ENJEUX D'UNE BONNE INTÉGRATION SOCIALE

A) Question de l'adaptation : perceptions et priorités

Lorsque la question de l'adaptation du logement est posée, nombre de personnes, même ayant atteint des âges avancés ou des niveaux d'autonomie réduits, peuvent estimer ne pas nécessiter d'adaptation dans leur propre logement. En effet, le fait d'avoir vécu depuis un grand nombre d'années dans celui-ci amène à penser qu'aucun risque ne peut être présent dans les années à venir. Les risques de chute sont pourtant bien connus et ont eu une portée significative. Des éléments clés comme la douche, la baignoire, les tapis ou encore les fils électriques sont généralement bien identifiés sans pour autant mener à des actions visant à atténuer les risques, voire même se replier sur soi et être davantage isolé par cette situation d'inadaptation (Morestin, Cauvin, 2011).

Prise de conscience des risques liés à l'âge : le rôle crucial de la prévention

Si les états chroniques n'empêchent pas les seniors de voyager et de vivre de manière active, leur évolution en états chroniques invalidants demande une adaptation et des aménagements progressifs de leurs activités, de leur logement, et de l'environnement urbain (Morestin, Cauvin, 2011). Une des réactions possibles serait d'imaginer un futur avec une autonomie encore plus réduite (une position difficile pour des personnes souhaitant vivre de façon la plus active possible en essayant d'oublier les gênes physiques), ce qui aboutit à une réflexion de mise en situation. Dans ce cas, une prise de conscience du fait que le logement ne serait pas adapté à des déplacements en fauteuil roulant, par exemple, remet en cause totalement des habitudes quotidiennes. Cette tendance peut être confirmée par l'enquête SHARE montrant qu'en France seuls 18 % des plus de 80 ans ont bénéficié d'aménagements spéciaux, contre plus de 20 % en Allemagne, Suède et Danemark et 45 % aux Pays-Bas (Rougier, 2016). Les orientations des politiques de l'ANAH d'adaptation du logement couplée aux problématiques de précarité énergétique, sont donc compréhensibles et c'est là le rôle crucial que peut avoir la Fédération SOLiHA qui prend en charge à la fois la mise en place d'aménagements en prenant en compte les besoins individuels spécifiques tout en effectuant un travail de prévention essentiel pour une prise de conscience collective. L'efficacité de cette prise de conscience est cependant remise en cause par l'aboutissement effectif d'aménagements sans chutes préalables : une première expérience restant traumatisante pour le sujet l'amène à devenir d'autant plus sensible à ces questions et plus prompt à entamer des démarches.

Des actions nécessitant une dynamique d'entraînement mutuel à la continuité d'activités

De ce fait, se pose la question de la portée des actions, de la manière dont ces personnes puissent être atteintes par des actions de prévention, de l'éveil de la curiosité des personnes sans pour autant tomber dans la stigmatisation. La participation dépend directement de l'activité de la personne et de ses habitudes, influencées par les dynamiques de groupe et les échanges. Une personne isolée aura donc moins de chances de prendre l'initiative d'être sensibilisée aux bonnes pratiques (Pitaud, 2007).

Au-delà des questions d'aménagement revient la question de l'intégration des personnes âgées dans une dynamique favorisant l'accès aux informations cruciales pour se maintenir à domicile en bonne santé. C'est là une problématique préoccupant les catégories les plus actives qui voient les enjeux centrés sur la mise en place de dispositifs favorisant le lien social, non seulement entre les personnes âgées elles-mêmes mais aussi avec le reste de la société.

« Bien vieillir, c'est vieillir entouré » : l'entourage comme critère d'adaptation principal, devant les aménagements physiques

« Pour moi, un logement adapté c'est un logement où je peux aller dans mon quartier et continuer de voir mes amis, accueillir ma famille. » - Mme A.

L'adaptation peut être perçue comme davantage sociale : c'est le fait d'avoir des voisins, d'être entouré et d'être en contact avec d'autres qui fait que le logement devient adapté, et c'est l'une des principales dimensions recherchées pour envisager une vie à la retraite sereine (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017). Cet entourage se doit être à la fois composé de personnes garantissant des contacts avec tous types de populations, et ainsi éviter une mise à l'écart dans la société (Marchal, 2017), tout en gardant le rôle familial d'accueil et d'hôte pour les personnes proches. Le logement doit être capable d'accueillir des amis, de la famille, mais d'une manière plus spécifique, comme cela aurait pu être le cas dans le passé. Une personne âgée est donc moins à l'aise pour accueillir des personnes sur son canapé ou sur des moyens temporaires dans la pièce de vie : les normes de confort changent du fait de la honte qui peut être ressentie à ne pas être en capacité d'accueillir des proches dans des conditions qui avaient pu être meilleures auparavant.

Gestion de la solitude : le refus de l'isolement

La retraite, le célibat ou le veuvage à cet âge avancé a permis un recentrage sur soi et un changement de la gestion du temps, davantage tourné vers des activités extérieures pouvant créer du lien ou simplement être en contact avec les passants. Ces activités apparaissent comme nouvelles à la suite d'un sentiment de libération déclenchant de nouveaux centres d'intérêt et la reconstruction d'un « moi individuel » (Caradec, 2001).

Dans un autre sens, vivre seul peut être vecteur d'insécurité sans la proximité du voisinage : le fait d'être propriétaire seul d'un pavillon d'une surface importante devient alors un problème une fois un âge avancé atteint. La peur d'être devenue une cible facile apparaît du fait du manque de surveillance collective rassurante que peut apporter la vie en appartement. La forme de vie dans un pavillon correspond ainsi à de nouvelles préoccupations : la solitude n'est pas crainte du fait du sentiment d'indépendance, de gestion totale et autonome d'un emploi du temps tout de même chargé d'activités choisies et de rendez-vous divers. Cependant, c'est l'isolement qui ici pose problème avec la peur d'être vulnérable à de nouveaux facteurs préoccupants : la rapidité avec laquelle une aide peut être apportée, la vigilance collective face à un éventuel cambriolage ainsi que la possibilité de déplacement sans voiture (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017). De ce fait, apparaît une volonté de changement de lieu de résidence, vers une forme de logement collectif (Morsetin, Cauvin, 2011).

Garder le lien social avec l'extérieur : une priorité pour le « bien-vieillir » individuel

La capacité du logement, du fait de sa localisation géographique, à permettre des sorties aisées prend de l'importance, tout comme l'adaptation à l'intérieur de celui-ci. L'environnement proche constitue une donnée essentielle dans la préparation aux nouveaux défis que représente l'avancée en âge (Balard, 2010).

D'autres lieux peuvent être particulièrement privilégiés dans la recherche de consolidation des liens sociaux : la proximité directe d'un espace vert ou d'un parc est un élément relevé comme structurant dans les activités quotidiennes. Non seulement du fait que ce type de lieu soit particulièrement fréquenté par les enfants et les familles, mais également pour profiter du calme du lieu comme une « pause » dans l'intensité et la rapidité de la ville. Les parcs se présentent ainsi

comme un lieu adapté pour des rythmes plus lents, en opposition à la rue qui peut être vécue comme devenue source d'inquiétudes et de stress (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017).

Les espaces verts de promenade sont aussi perçus comme des endroits rendant possible un mélange avec le reste des habitants sans s'enfermer dans sa « catégorie » de personne âgée, faisant partie des lieux pouvant offrir un cadre sécurisant tout en offrant un moyen de participer à la vie citoyenne tout en prenant en compte des capacités physiques qui se réduisent (Balard, 2010).

La possibilité d'isolement étant connue, des stratégies propres à chacun sont mises en place pour conserver une activité nécessaire les incitant à sortir davantage. De nombreux facteurs rentrent ici en jeu, limitant ou augmentant la capacité des personnes à prendre l'initiative de sortir de son logement et avoir accès à des espaces garantissant des habitudes propices à la mise en place d'une vie sociale soutenue (Officer, Beard, 2017). Ces facteurs seront présentés dans un second temps (partie 3 A)).

Il apparaît que de nombreuses personnes expriment la nécessité de voir la vie aux alentours, sans pour autant établir un lien social particulier, mais, du fait de cette visualisation, cela procure un sentiment de connexion avec les différentes générations (Caradec, 2001).

Bien que des besoins spécifiques aux personnes âgées doivent être pris en compte dans l'aménagement des villes et leur organisation, ces spécificités ne doivent pas aboutir à une séparation de ces populations : dans une perspective de résidences ou de quartiers réservés exclusivement aux seniors, pouvant apparaître comme une solution pour mutualiser les services d'aide à domicile ou les commerces spécialisés, ceux-ci se révèlent finalement comme être les endroits évités pour des personnes ne souhaitant pas être réduites seulement à leur âge. Les services proposés aux seniors étant certes essentiels pour le bien-vivre au sein des différents quartiers, ceux-ci sont souhaités dispersés parmi les autres composantes de la ville. En effet, la concentration de services propres aux seniors peut donner une impression de ségrégation, alors que leur souhait serait d'abord de vivre « comme tout le monde » au sein du quartier (Balard, Somme, 2011). Ce sentiment se retrouve dans le témoignage de Mme R. :

« Il ne faut absolument pas mettre les personnes âgées toutes seules dans un coin. Il faut les intégrer avec des enfants, tout un tas de populations différentes. Des gens qui travaillent la journée, des gens qui ont des enfants en bas âge. Pas des parcs, comment on appelle ça... des ghettos ! Alors là, rien de plus triste avec que des personnes âgées, non... »

B) Des attentes spécifiques et individuelles

Rester chez soi dans un espace où l'intimité préserve l'identité

Le fait de se sentir « chez soi » est une thématique essentielle lorsque l'on pense le maintien à domicile, et la question se pose par rapport à l'adaptation du lieu de vie familial occupé jusqu'alors, contenant une grande partie des souvenirs de vie accumulés et qui font se sentir en pleine maîtrise du lieu (Balard, 2010). Cependant, arrivé à un certain âge, et plus particulièrement dans le cas où le lieu d'habitation familial se situe dans une position géographique isolée, il devient impossible d'y rester en situation de perte d'autonomie (Marchal, 2017). Cela est directement lié, par ailleurs, à la dépendance à la voiture et au changement de situation à l'arrivée à la retraite (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017). Bien que ces espaces aient pu être appréciés en pleine autonomie, le déménagement est donc inévitable dans de nombreuses situations vers un espace jugé comme mieux adapté, et cela peut prendre plusieurs formes, de l'habitat groupé au logement individuel en rez-de-chaussée en centre-ville.

La question du chez soi est alors très présente dans la recherche du nouveau logement pour limiter des dommages liés au changement de situation, notamment l'isolement (Pitaud, 2007). Les objets environnants rappellent des souvenirs indispensables, et c'est pour cette raison que de nombreuses personnes choisissent de ne pas quitter leur logement actuel, en plus de l'attachement émotionnel, bien que celui-ci soit considéré comme trop vaste pour un entretien régulier, au vu des capacités physiques que cela requiert.

Dans les attentes de ce que le logement doit apporter pour accompagner l'avancée en âge, on retrouve très fréquemment celles d'un lieu pouvant maintenir un cadre familial ou amical affectif (Balard, Somme, 2011). Pour ce faire, des aménagements peuvent être réalisés pour permettre l'accueil de nouvelles personnes.

Dans le cas de Mme H., celle-ci a déménagé récemment, à l'âge de 82 ans, pour un rez-de-chaussée en centre-ville, composé d'une pièce de vie et d'une cuisine assez larges pour contenir des objets d'art et ses livres essentiels pour son bien-être. Celle-ci a effectué des démarches auprès de sa propriétaire pour aménager une mezzanine dans son salon, non pas pour elle, mais pour accueillir des amis en cas de besoin. Son lit à elle se trouve dans la cuisine, qui elle-même est assez large pour en accueillir un. Cela lui a valu des remarques d'étonnement de la part de visiteurs, mais cette situation lui convient très bien :

« Ils me disent « Quoi ? Mais tu dors dans la cuisine ? » mais moi je suis très bien ici ! Ça ne me dérange pas du tout, au contraire, si je veux me lever la nuit pour boire ou pour aller dans la salle de bains, je suis plus près, et j'ai moins de chemin à faire. De toute façon je n'utilise mon lit que pour dormir : pour lire et écrire mes romans, je me met à mon bureau. Il est très confortable aussi, et je préfère ça que d'être allongée toute la journée. Être sur une chaise au milieu de mon salon ça me donne envie de me lever tout le temps pour sortir ou redécouvrir ma bibliothèque ! Imaginez si je restais allongée toute la journée... Moi je pourrais pas. Si j'avais mis mon lit dans mon salon, ça aurait été l'hôpital ici : toute la journée dans la même pièce, quelle horreur ! »

Initiative d'aménager son logement : les facteurs déclencheurs

Du fait d'un sentiment de vulnérabilité accru lié à l'avancée en âge, les risques liés aux chutes à domicile sont connus, et des habitudes nouvelles doivent être mises en place pour faire face à des nouvelles menaces. Ces faits sont acceptés généralement, mais le recours aux aides techniques se font rares (Balard, 2010).

En effet, parmi les personnes enquêtées, des expériences de chutes peuvent mener à une prise de conscience et un passage à l'acte visant à aménager le logement en conséquence. Avant cela, aucune volonté particulière d'aménager le logement n'avait été envisagée malgré une présence à des ateliers de sensibilisation organisés par le CCAS ou la complémentaire retraite. De ce fait, la chute est vécue comme un déclic, voire un traumatisme qui mènerait à l'action. En dehors de cela, s'imaginer dans une situation autre que celle vécue dans le présent n'est pas récurrent. Lorsque le sujet est abordé, cela a pu créer des crispations, comme un refus conscient d'envisager un changement de situation physique.

La dégradation physique est perçue comme inévitable, mais l'attachement au logement dans sa disposition actuelle (que ce soit au niveau des souvenirs que des habitudes) fait que des déménagements ont été préférables à des travaux (Veysset, 1989). Cela peut également s'expliquer par une forte mobilité de l'ensemble des personnes interrogées, qui ont, pour beaucoup, changé de logement de nombreuses fois, même après la retraite, pour enfin se fixer dans un logement considéré comme satisfaisant pour leurs besoins ; une dynamique commune après le passage à la retraite (Membrano, Rouyer, 2013).

Responsabilités individuelles du « bien-vieillir »

Comme l'a écrit Lucien Sève pour Le Monde Diplomatique, « bien vieillir serait une affaire toute personnelle de teneur médico-psychologique, sur fond d'acceptation d'un inexorable déclin. " Bien vieillir, ça s'apprend ", titre par exemple le magazine Psychologies. » (Le Monde Diplomatique, 2010). Ce caractère personnel du bien vieillir se retrouve parmi les enquêtées disant pour certaines ne rien attendre de la part d'institutions qui, pour elles, ne sont pas en capacité à répondre à leurs besoins spécifiques, et se doivent par elles-mêmes trouver des formes de logements parmi l'existant.

En plus de cette défiance envers la capacité politique de la municipalité à mettre en place des dispositifs adaptés, on peut retenir plusieurs témoignages se comparant aux personnes du même âge ayant renoncé à maintenir des activités en dehors du logement. Celles-ci se disent épanouies du fait de ce lien avec l'extérieur, et citent souvent une connaissance étant restée « coincée » dans son logement familial avec une volonté de conserver son patrimoine et par peur du changement, mais que cela a eu des conséquences graves sur sa santé physique et mentale du fait de l'isolement.

Mais cette volonté apparaît comme un pas vers des objectifs déjà formulés de garder une autonomie suffisante pour rester heureux et s'entraîner soi-même dans une spirale active. Ainsi, une image responsable apparaît, ainsi qu'une confiance en ses choix, facilitant l'établissement de nouvelles socialisations extérieures et d'un engagement collectif accru (Marchal, 2017).

Cependant, cette activité accrue, bien que dépendante de la volonté individuelle, résulte d'une prise de conscience et fait généralement suite à celle de la possibilité de combattre le stéréotype du « senior isolé » par soi-même (Caradec, 2001). Il convient alors de faciliter cette prise de conscience par la mise en place d'outils facilitant la prise de décision en tant qu'individu et de renforcer le rôle des personnes âgées comme citoyens actifs dans leurs territoires (Officier, Beard, 2017). C'est là que les actions de prévention peuvent jouer un rôle majeur, et cela se confirme notamment chez les enquêtées ayant, pour la plupart, participé très régulièrement aux ateliers de sensibilisation que les organismes de retraite proposent, ou des activités que la municipalité organise.

C) Rester chez soi : une évidence paradoxale pour éviter l'isolement

Le maintien à domicile : un souhait unanimement partagé

Rester chez soi est la solution privilégiée par la plupart des personnes lors d'enquêtes quantitatives et dans les différents rapports institutionnels¹⁰. Bien que cela soit un choix, ceci n'est pas en accord avec les capacités physiques de la personne pour des raisons de santé ou de perte d'autonomie (Veysset, 1989), et les personnes souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible, c'est à dire jusqu'à la mort (Balard, Somme, 2011).

Cette volonté de rester chez soi va de pair avec la préservation d'une identité qui est « signe et symbole de ce que la personne a été, de ce qu'elle est [...], garant de ce que l'individu était au moment de sa pleine activité, et la personne refusera de nouveaux aménagements qui lui faciliteraient la vie quotidienne, préférant garder aux lieux leur fonction de témoin » (Veysset, 1989).

Cette volonté de se maintenir chez soi le plus longtemps possible se retrouve parmi les personnes enquêtées : Mme R., propriétaire de son appartement depuis 1975, au deuxième étage d'une résidence dans un quartier résidentiel, a beaucoup insisté sur sa volonté de rester chez elle le plus longtemps possible. Cela se ferait cependant à condition d'être accompagnée par des personnes veillant à son bien-être :

« Mais si je peux, je ferai tout pour rester chez moi et avoir le maximum de personnes, dans la limite du raisonnable, qui s'occupent de moi. Je pense que je pourrai rester quelques heures toute seule. Rester chez soi, c'est le rêve de tout le monde. »

L'EHPAD ou les résidences seniors sont généralement mal perçues, comme il a pu être démontré précédemment, où les contraintes sont telles, lorsque l'on vit en institution, que cela provoque un ennui profond qui précipite vers un état de santé qui se dégrade, comme il est possible de le lire à travers le témoignage de Mme A. :

« A Pibrac, je suis choquée encore. On a discuté avec 5-6 personnes quand on est allées chanter là bas. Il y en a une, ça m'a marqué : elle s'ennuie à mourir, elle m'a dit « vous

¹⁰ Notamment le deuxième rapport de Muriel Boulmier de juin 2010 et le 17^e rapport du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées d'octobre 2012 se basant sur des enquêtes IPSOS.

savez madame, je suis toute seule, mes enfants m'ont mise là mais je peux pas en sortir, j'ai plus maintenant l'énergie pour aller ailleurs », ça lui convenait pas et il n'y avait rien à faire ! Elle va décliner très vite cette dame, parce que elle s'ennuie ! Elle s'ennuie ! Elle a rien à faire ! Mais c'est terrible ! Moi ça m'a choquée. »

L'individualisation comme frein au bien-vieillir

L'individualisation est un phénomène qui peut préoccuper tout particulièrement les personnes âgées qui se sentent davantage victimes du phénomène qu'elles perçoivent directement. Du fait du repli sur soi, une peur émerge sur la capacité future de la société à pouvoir soutenir un vieillissement accompagné, surtout pour se maintenir le plus longtemps possible à domicile.

Les facteurs culturels rentrent ici en jeu : les politiques de prise en charge sont parfois connues à l'étranger et sont préférées, comme l'exemple des Pays-Bas où la prise en charge des personnes âgées repose presque essentiellement sur l'accompagnement à domicile et un déploiement large de services à domicile, tant au niveau des solidarités de voisinage que des services proposés par la Mairie et le CCAS, avec un système de « personne ressource » en charge d'un territoire particulier, rendant visite régulièrement aux personnes intéressées (à raison de deux à trois fois par semaine au minimum). (Rougier, 2016)

Les changements structurels de la société sont également prégnants dans la perception du changement de la prise en charge des personnes âgées. En effet, le changement entre les générations a été directement vécu, partant d'une prise en charge familiale où les personnes âgées restaient dans le foyer avec leurs enfants jusqu'à la fin de leur vie (Caradec, 2001), étant un modèle qui persiste encore dans d'autres pays du Maghreb ou des régions d'Espagne, par exemple, cité à plusieurs reprises lors des enquêtes. La distanciation des relations intrafamiliales est donc vécue comme un facteur important dans l'isolement des personnes âgées, et nuit à une « utilité » qu'elles pouvaient ressentir, notamment par la garde d'enfants lors du travail des parents travaillant sur des horaires étalés.

Le fait de se recentrer sur soi est également apparu comme plus important avec l'avancée en âge (Pitaud, 2007, Membrano, Rouyer, 2013), et les activités de loisir deviennent alors une donnée nouvelle pour les générations actuelles de plus de 65 ans, et prennent davantage de place comparées aux responsabilités. Cela apparaît très clairement dans le discours de Mme A. :

« Maintenant, nous, nos générations comme nous, on a envie d'avoir plein d'activités, ce que nos parents ne faisaient pas ; on a des loisirs et on a pas envie quelque part entre guillemets de « sacrifier notre vie pour s'occuper de nos parents et de culpabiliser avec ça » et alors on est entre, d'ailleurs ils en ont parlé l'autre jour à la radio, là on est tiraillés entre nos parents à aider, nos enfants à s'occuper parce qu'ils sont encore enfants, et là c'est très difficile à régler. »

3) ACCOMPAGNER EN ADAPTANT LA VILLE

A) Le quartier et la proximité : des espaces qui font sens à un âge avancé

Dans les tendances au niveau des préférences sur le type de logement occupé, on remarque les critères d'accessibilité devenir centraux dans les choix de résidence, afin d'accéder à des services et activités pouvant permettre une continuité des liens sociaux. En effet, les personnes se sentent habiter un lieu adapté dès lors que celui-ci peut permettre de soutenir une mobilité sans contraintes. Il serait impensable donc de vivre dans un immeuble sans ascenseur ou loin des transports en commun. Mais cette situation n'est pas partagée par tous les ménages âgés, lorsque l'on sait que 44 % des ménages âgés de plus de 65 ans vivant dans un logement collectif privé ne disposent pas d'ascenseur¹¹.

Adaptation du parc de logements au vieillissement

Face à ce constat d'insuffisances en matière d'équipements essentiels en terme d'accessibilité, des aides financières¹² sont mises en place par les pouvoirs publics pour inciter les propriétaires et les locataires à aménager leur logement, à changer de domicile (notamment avec l'aide de dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux) ou même s'installer chez un proche, tout en bénéficiant de l'APA et profiter d'une réduction d'impôts pour l'accueillant. Le défi est grand au niveau national : l'ANAH estime que le nombre de logements occupés par des ménages de plus de 60 ans devant être adaptés pour faire face au handicap se situe autour de 2 millions¹³. Mais la question se pose si les aménagements visant à adapter le logement permettraient un contact plus aisé avec l'extérieur et faciliteraient l'autonomie des personnes pour sortir aisément de leur logement et éviter l'enfermement.

De ce fait, c'est d'abord la capacité du logement à pouvoir être en lien avec l'extérieur qui fonde la notion d'adaptation, et c'est en cela que le quartier devient l'espace le plus pertinent à prendre en

11 Insee, Recensement de la population, 2010

12 On peut notamment citer les aides proposées non seulement par l'ANAH pour les travaux d'adaptation, mais également par les caisses de retraites, les complémentaires retraite, les mutuelles et compagnies d'assurance, le département (par le biais de l'APA et du PCH), la Région ou encore la collectivité territoriale compétente (commune ou communauté de commune). Chaque aide proposée dépend des politiques locales de chaque organisme. Seule l'ANAH se déploie de manière égale sur l'ensemble du territoire français du fait de son rôle de mise en place des orientations nationales des politiques en matière de logement.

13 Source : Le Monde, juin 2016

compte, représentant une échelle identitaire davantage appréhendée par les personnes âgées (Authier et al., 2006, Marchal, 2017)

Le quartier comme territoire de référence

Le quartier représente un attachement particulier pour les habitants âgés, et le choix de ce dernier peut être stratégique selon la ville et ce qu'elle propose en terme d'activités et d'avantages à destination des personnes âgées, mais le quartier reste le territoire identifié pour les actions menées en dehors de chez soi (Marchal, 2017).

L'identité du quartier crée une sensibilité accrue aux changements et à l'ambiance se déroulant dans celui-ci : les éléments composant le quotidien des personnes et, dans certains cas, faisant office de socle de sociabilité tissé durablement, proposent des repères rassurants.

Des éléments clés sont cités afin qu'un quartier propose ce qui répond aux attentes liées à l'âge, dont les services de soins, les pharmacies, les épiceries ou supermarchés, les centres sociaux, les restaurants seniors, les espaces culturels ou encore les parcs. Ces éléments doivent se trouver dans l'enceinte délimitée du quartier ou dans sa bordure, et en font ainsi un quartier adapté, ou non. En dehors de cela restent les critères individuels liés à l'esthétique ainsi que les affinités individuelles aux activités menées.

En effet, pour les personnes à la recherche de propositions d'activités, l'offre culturelle est comparée entre les quartiers ou les communes, ce qui peut amener à des choix d'implantation du logement soit proche de moyens de transports menant vers ces espaces, soit directement dans le quartier concerné compte tenu des ressources disponibles.

Cela a pu être remarqué pour les deux personnes interrogées à Colomiers, ville voisine de Toulouse et deuxième ville en termes démographiques sur le département de la Haute-Garonne : malgré une taille importante et une population relativement jeune, ces deux personnes interrogées lui reprochent un manque d'espaces dédiés à la culture, comme les salles de spectacles, par exemple, qui feraient les frais d'une politique d'aménagement principalement axée sur les logements et les équipements sportifs. Pour répondre à leurs attentes et accéder à des événements culturels, celles-ci se voient dans l'obligation de se rendre dans les communes voisines, jugées plus actives dans le domaine culturel (en particulier Toulouse et Tournefeuille), tandis que Colomiers n'aurait pas anticipé ce besoin pourtant très présent chez les populations âgées de la commune, en particulier pour préserver des liens sociaux.

Les centres urbains denses : un modèle recherché dans une volonté d'intégration sociale

Au delà des avantages que représentent chaque quartier indépendamment, on peut distinguer une certaine forme urbaine particulièrement ciblée : le centre urbain, plus dense et plus fréquenté, répondant à des besoins qui existaient déjà auparavant mais qui, avec l'avancée en âge, deviennent des priorités et favorisent le sentiment de vieillir dans de bonnes conditions (Marchal, 2017).

Dans les caractéristiques des quartiers centraux des grandes villes, la mixité fonctionnelle qu'ils présentent, ainsi que l'offre de liens possibles avec les différents territoires sont favorables aux personnes vieillissantes, alors que des espaces à plus faible densité présentent des problèmes de dépendance automobile encore plus accentués avec l'âge (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017). De ce fait, des déménagements ont souvent lieu vers les espaces plus denses des villages ou des villes rendant un « noyau de services accessibles [grâce à] une facilité de déplacements accrue » (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017).

Dans un autre sens, vivre dans un espace éloigné du centre urbain, plus particulièrement dans un logement individuel, augmenterait le sentiment d'insécurité. Cela peut s'expliquer d'avantage par le fait de vivre seul et d'une surveillance moindre des voisins pouvant venir en aide, comme il a été démontré précédemment. Le changement de situation après l'avancée en âge accroît ce sentiment d'insécurité et d'isolement par le fait d'être seul à faire face à des situations potentiellement dangereuses et à une fragilité consciente (Renaut, Ogg, Chamahian, Petite, 2017).

Ces difficultés ont pu être exprimées par Mme M, 70 ans, habitant dans une partie décrite comme « rurale » de Colomiers, vivant seule dans sa maison type T4 de 100 m². Non seulement l'entretien de celle-ci devient lourd avec l'avancée en âge, mais la dépendance à la voiture est devenue également gênante. Les lieux fréquentés au quotidien, notamment pour se nourrir ou se divertir n'étant pas accessibles à pieds et son quartier ne proposant pas d'alternatives à la voiture, la distance devient un inconvénient insurmontable.

Cependant, l'appréciation du cadre champêtre est particulièrement appréciée, évitant les inconvénients de la ville, qui sont, pour elle, la vitesse, le stress général et la circulation automobile intense. Face à ce constat, Mme M. est à la recherche de formes de logement alternatives pour continuer à vivre confortablement dans un espace proche d'espaces verts appréciés, tout en pouvant garder des activités accrues sans être obligée d'utiliser sa voiture.

B) Une ville qui s'adapte à tous types de fragilités

La question de la taille idéale à la fois de la ville, ainsi que du logement, se pose alors dans les réponses que peuvent apporter les villes face au phénomène du vieillissement, pour aller dans le sens du maintien à domicile, entre des surfaces suffisantes pour accueillir les proches mais faciles à entretenir. Dans le parc de logement actuel, de nombre d'entre eux correspondent aux attentes individuelles, aussi diverses soient elles, mais, pour autant, dans leur organisation, on peut alors questionner la pertinence de nouvelles manières d'habiter qui repensent la question du maintien à domicile. En effet, il est possible de remarquer de nouvelles dynamiques chez une partie des personnes âgées souhaitant expérimenter des formes de logements alternatifs : habitat participatif, habitat partagé, colocation senior, habitat intergénérationnel... autant d'initiatives correspondant à des besoins spécifiques proposant des alternatives au maintien à domicile seul chez soi.

Aménager le quartier pour le « bien vieillir »

Dans les problématiques d'aménagement, dans un souci de prendre en compte les fragilités des personnes âgées et d'accompagner les difficultés liées à l'âge, plusieurs voix s'élèvent sur des discours différents. Dans un sens, la création d'espaces dédiés aux personnes âgées peut être perçu comme stigmatisant pour les personnes en bénéficiant. Comme indiqué précédemment, l'attractivité d'un lieu, pour les personnes vieillissantes, repose notamment sur la capacité à être en contact fréquent avec les autres générations, sans être considérée comme une « catégorie » à part. Ainsi, des résidences seniors se situant, par exemple, en périphérie peuvent certes répondre à un besoin de contact fréquent avec les espaces verts et une tranquillité particulièrement appréciés (Renaut, Ogg, Chamahian, Petite, 2017), mais isolent leurs habitants pouvant se sentir exclus du reste de la population.

Cela est notamment ressorti des entretiens, par le fait que les enquêtées n'aient pas de préconisations particulières quant à l'aménagement des quartiers et de la ville : les personnes âgées devraient être considérées comme des personnes sans distinction de leur âge et des aménagements devraient certes être entrepris, mais pas uniquement dans le sens des personnes âgées mais de tous types de personne présentant un handicap moteur. Cela rejoint la vision de la diversité des typologies de personnes et de situations pouvant être rencontrées à l'intérieur même d'une catégorie des « plus de 60 ans » ayant individuellement un rapport différent à l'âge et se maintenant inégalement en bonne santé du fait de nombreux facteurs différents (catégorie socio-

professionnelle, ressources disponibles, origines géographiques, sexe, personnalité, parcours familial...) (Caradec, 2001).

Des formes de logements alternatives répondant aux défis du vieillissement

Des structures dites « intermédiaires » existent ainsi pour pallier la perte d'autonomie entre la maison familiale et l'EHPAD. Par exemple, des formes de regroupement entre des personnes originaires d'un même quartier ou village peuvent avoir lieu à l'intérieur, soit d'un ensemble collectif (mêlé avec tous types de populations), soit dans un logement type pavillonnaire (les habitants vivent au rez-de-chaussée tandis que les personnels accompagnants ont le premier étage dédié à leurs activités). Ce type d'habitat partagé, déployé sous des formes très diverses selon leur mode de gestion, présente de nombreux atouts rassemblant des réponses à des besoins collectifs. Parmi eux, la maîtrise de l'espace personnel et des horaires, ainsi que la continuité du « chez soi » sans perdre les repères et les souvenirs liés au logement historique. Ce cadre intime fait partie des principaux atouts qu'un EHPAD ne proposerait pas. Ceux-ci sont largement décriés, qualifiés de « mouiroirs » et les récents événements s'étant déroulés dans un EHPAD de Lherm, en Haute-Garonne, n'arrangent pas leur réputation¹⁴. Malgré des projets d'EHPAD gérés de manières alternatives, leur faisabilité financière ou la disponibilité de personnel mettent en péril le bon fonctionnement de ceux-ci.

De plus, cette forme de logement permettrait de mutualiser les moyens, notamment l'aide ménagère, ou encore les coûts supplémentaires (lave-linge, séchoir) et ainsi réaliser des économies, à la fois dans le budget personnel et dans celui des collectivités.

Parmi les enquêtées, chacune apporte sa vision différente du maintien à domicile, et, parmi elles, plusieurs se rejoignent sur des idées déjà imaginées sur la forme idéale que peut avoir un potentiel habitat partagé attractif et un maintien à domicile agréable et durable. Dans le cas de Mme A., soucieuse de préserver un espace personnel pouvant accueillir ses amis, celle-ci imagine un « *foyer logement* » composé de « *petit[s] studio[s], appartement{s] qui doi[vent] faire dans les 40 m² en général [où] vous pouvez manger avec d'autres, [et où] il y a des activités auxquelles vous pouvez participer. Ça c'est un bon truc moi je crois. Avant de partir en EHPAD quand on est complètement dépendant* ». La critique de cette forme pourrait être le manque d'espaces d'accueil et de fêtes, tel que le décrit Mme M. : « *Il faut, dans ma petite idée, un petit ensemble de pas plus de 10 personnes*

¹⁴ Cinq résidents de la maison de retraite La Chêneiraie de Lherm sont morts le 31 mars 2019 après une probable intoxication alimentaire. Cela a valu une résonance médiatique importante et une enquête judiciaire très suivie dans toute la France. Source : francetvinfo.

d'ailleurs, c'est qu'il y ait deux chambres d'amis pour dix logements, qui permettent de recevoir sa famille et que c'est un accord entre les 10 qui sont là, pour que on puisse encore avoir la possibilité de recevoir. Sinon on sera qu'entre nous et on aura moins d'amis... ça me va pas ça. »

Parmi les conditions pour pour lancer dans ce type d'habitat, on retrouve les mêmes aspirations pour Mme A. et Mme R. : le logement partagé est un modèle attrayant, « à condition de ne pas se retrouver avec des personnes inconnues » (Mme A.), « *comme une colocation étudiante, vous-même vous le savez : avant d'habiter avec quelqu'un, il faut voir selon nos affinités. Je veux bien le faire avec des gens d'ailleurs, d'un autre quartier, voire d'un autre département, mais il faudrait quelqu'un qui puisse être l'intermédiaire si jamais on a un problème. Un médiateur, qui serait neutre et permettrait de régler les conflits. Parce que j'imagine qu'il y en a souvent, vous le savez, j'imagine ! On est pareils que les jeunes sur ça, ça change pas avec l'âge ! Quoique...* » (Mme R.).

Un projet commun doit alors rassembler en amont les personnes souhaitant former un habitat partagé dans des logements qui conviennent aux envies de chacun. Sur ce point, l'exemple de la Cartoucherie et son projet d'habitat participatif intergénérationnel attire la curiosité.

De plus, il est possible de citer la cohabitation intergénérationnelle, proche des descriptions émises que ce soit dans la forme d'organisation et la médiation autour d'un logement partagé que dans les motifs de l'initiative. L'idée repose sur le gagnant-gagnant où, la personne louant une partie de son bien, devenu trop grand à entretenir, à un jeune à la recherche d'un loyer modéré, bénéficie en plus d'un lien social et d'une présence rassurante. L'initiative toulousaine de l'habitat intergénérationnel, reposant sur l'association « Mieux Ensemble », cite un autre avantage à cette cohabitation comme un moyen de conserver son logement malgré un changement de situation lié la baisse de revenus brutal après un veuvage ou le passage à la retraite.

Des modèles attrayants, mais pas pour tous

En opposition à un idéal imaginé par les trois enquêtées précédentes, Mme T. et Mme H. ne seraient, elles, pas prêtes à se lancer dans une colocation seniors ou tout type d'habitat partagé : la solitude leur est volontaire et leur indépendance primordiale, bien que ces types d'habitat leur semblent tout à fait intéressants... mais pour d'autres, comme dirait Mme H. : « *Je ne l'explique pas, c'est pas pour moi, c'est tout. Pour d'autres, oui, mais moi je suis différente.* ». En effet, celle-ci a choisi un rez-de-chaussée en centre-ville pour pouvoir observer la vie dans la rue, et même entrer en contact avec les passants. Un choix qui ne conviendrait pas du tout à Mme T. pour qui les rez-de-

chaussée sont pauvres en lumière, sans possibilité de vue sur la ville. En effet, cette dernière vit au 5^e étage d'un logement se situant dans un quartier de type faubourg, donnant sur un boulevard le séparant du centre historique par le Canal du Midi. Pour Mme T., qui perd progressivement la vue depuis quelques années, il est essentiel d'avoir un logement lumineux, donnant une vue sur de la végétation, perchée dans un immeuble entouré de personnes diverses et variées.

Ce que craint Mme H., par rapport aux immeubles collectifs, serait la dépendance à l'ascenseur et la peur de se retrouver bloquée à son étage en cas de panne. Mme T. ne perçoit pas le problème de la même manière : elle est persuadée qu'en cas de panne, elle obtiendrait de l'assistance comme cela a pu être le cas pour son voisin de 90 ans.

Les critères sont donc singuliers, correspondant à la personnalité de chacun, et il n'existe pas de modèle universel de logement adapté. C'est en cela que Mme H. insiste sur l'importance de ses choix personnels : *« Si je devais attendre que la ville fasse quelque chose pour moi, j'ai le temps de mourir ! Il y a déjà plein de logements très bien partout qui sont libres, pas besoin d'attendre qu'un nouveau quartier se construise. Et puis, pour moi, c'est important que mon quartier soit beau, qu'il ait du cachet, que je voie de l'histoire partout quand je me balade. Non, ce n'est pas à la ville de s'adapter aux vieux, c'est nous qui nous débrouillons avec qui qu'il y a ! Un peu d'aide bien sûr ça ne fait pas de mal, mais on a toujours le droit de savoir ce qu'on veut pour nous-mêmes, non ? »*

C) La mobilité comme support essentiel pour entretenir les liens sociaux

Lorsque l'on croise les problématiques de la ville à la perte d'autonomie des personnes âgées, revient systématiquement la question de la mobilité, et la manière dont les déplacements sont effectués pour mener à bien un vieillissement actif. En effet, l'expérience de l'avancée en âge peut être ressentie de manière très différente selon les moyens de transports utilisés dans les déplacements quotidiens, que ce soient en terme de sécurité que de possibilités offertes pour rejoindre d'autres endroits de la ville (Mahmood et al., 2012)

La marche à pieds : entre la nécessité et le loisir

Parmi les moyens de déplacements privilégiés, on compte la marche à pieds comme une activité du quotidien, utilisée principalement pour rejoindre des commerces habituels ou un cercle proche de

sociabilité. Cette activité physique fait partie d'un acte conscient pour rester en bonne santé, malgré les difficultés croissantes à les effectuer sans mal (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017).

Cela peut être confirmé par le discours de Mme T. et Mme H. qui se sentent de moins en moins en sécurité sur les trottoirs, se faisant régulièrement bousculer lors de leurs déplacements piétons par des groupes de personnes plus jeunes ayant un rythme plus rapide, ou par des trottinettes électriques. Pour l'une, cela relève d'une incivilité intolérable, et les pouvoirs publics se doivent de réagir pour réguler les déplacements piétons et éduquer les jeunes générations à respecter le rythme plus lent des personnes âgées. Pour l'autre, cela relève d'une situation logique, accepte de se faire bousculer et a conscience de pouvoir être « gênante » pour une partie de la population active. Cela lui permet même d'obtenir des contacts agréables lorsque les personnes s'excusent et sont conscientes de l'avoir brusquée.

Avec l'âge, le nombre de déplacements diminue en distance du fait de la difficulté croissante à effectuer des déplacements automobiles, et, de ce fait, la proximité des services devient essentielle dans les choix d'implantation géographique des personnes âgées. L'accessibilité par la marche devient alors l'un des principaux modes de déplacements avec l'avancée en âge (Cerema, 2019) et apparaît donc l'enjeu de maintenir un cercle d'activités conséquent dans une limite géographique facilement atteignable à pieds. C'est en cela que l'échelle du quartier se conforte comme l'échelle la plus pertinente à prendre en compte dans la mise en place de dispositifs en faveur des seniors. Ceux-ci peuvent viser à améliorer, par exemple, un cheminement en sécurité en prenant en compte les difficultés physiques qui apparaissent avec l'avancée en âge pour contrer des possibles réticences à maintenir des déplacements quotidiens. Il convient donc de renforcer la vitalité des centres denses et les services de proximité (Cerema, 2019), et c'est en cela que le programme national « Action Coeur de villes », lancé par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, prend tout son sens.

C'est ainsi que ressurgit l'importance des équipements publics pour faciliter un cheminement et une accessibilité adaptée aux besoins spécifiques des personnes âgées, par exemple la présence de bancs, de revêtements non glissants ou de passages piétons avec signalisation au sol pour n'en citer que quelques uns revenus régulièrement dans les entretiens menés. On retrouve ces préconisations dans le travail de prévention de SOLiHA lors des animations de balades urbaines : couplé avec l'attractivité d'une visite patrimoniale, ce travail permet de retrouver une confiance potentiellement perdue à la suite d'un constat de risque accru de chute et d'une perte d'équilibre pouvant avoir des conséquences graves.

Usage des transports en commun comme moyen de briser les habitudes

En plus de la marche à pieds, d'autres types de mobilités sont privilégiés et à renforcer, dont l'offre en transports en commun qui occupe une place importante dans les choix d'habitation ainsi que la participation active des personnes âgées. En effet, les transports en commun offrent un moyen de sortir de son quartier à la (re)découverte de nouveaux espaces ou de nouvelles activités (Cerema, 2019) brisant une routine quotidienne pouvant provoquer un sentiment de répétition encore plus désagréable arrivé à un âge avancé (Pitaud, 2007). L'avantage principal serait de pouvoir parcourir de longues distances en déléguant la responsabilité de la conduite à un autre, comme pourrait également le faire le co-voiturage (Pochet, Corget, 2010).

La proximité d'arrêts de bus ou de métro se révèle très importante chez les personnes interrogées dans l'appréciation de leur qualité de vie : dans une optique d'abandon possible de l'usage de la voiture, la présence de moyens de transports performants accessibles facilement à pieds est de ce fait rassurante. Le métro peut notamment être utilisé comme point de départ d'une balade différente ou le bus comme manière d'explorer la ville à travers les vitres sans fatigue et efforts physiques.

Le réseau de transports en commun de l'agglomération a d'ailleurs, pour certaines, trouvé un regain d'intérêt nouveau : Mme M., par exemple, s'intéresse depuis peu au réseau de bus de sa commune et simule parfois sur Internet un déplacement, habituellement fait en voiture, pour un même trajet effectué à l'aide des transports en commun. Mais cela ne se fait pas sans réticences : un travail d'adaptation horaire doit être effectué et cela provoque des contraintes non souhaitées. En attendant, la voiture est toujours privilégiée tant que cela est possible.

Une dépendance à la voiture toujours présente malgré le risque d'incapacité à conduire

Pour citer Pascal Pochet et Rémi Corget dans leur article paru en 2010 dans le premier numéro d'Espaces Population Sociétés, « si les plus anciennes générations étaient restées à l'écart du phénomène de motorisation de masse des années cinquante et soixante, c'est de moins en moins le cas des suivantes » (Pochet, Corget, 2010). Il en résulte néanmoins que des habitudes prises en termes de mobilité automobile sont particulièrement tenaces (Marchand, 2017).

Cela se vérifie parmi les personnes interrogées pour qui, malgré une conscience de la possibilité de se déplacer en transports en commun, leur attachement à la voiture est encore trop fort. La faute

n'est pas mise sur la qualité du réseau en lui-même ; malgré des demandes de modifications de tracés qui font surface¹⁵, la desserte de l'agglomération toulousaine est considérée comme bonne jusqu'aux communes de première couronne. Une vraie insatisfaction existe, pour la plupart, lorsqu'il s'agit de rejoindre des connaissances dans la deuxième couronne périurbaine, notamment dans le Nord de Toulouse, où l'offre est considérée comme inexistante (malgré la présence effective de lignes de bus).

La voiture reste un symbole d'indépendance pour les personnes pouvant s'en servir et donne un sentiment de liberté, précieux à un âge où la perte d'autonomie peut donner un sentiment de perte d'identité (Pitaud, 2007, Pochet, Corget, 2010). La possibilité de continuer des activités qui n'étaient accessibles que par le biais des déplacements automobiles sont ainsi remis en question par l'avancée en âge et sont redoutés. La discussion de Mme A. avec Mme M, deux habitantes de Colomiers témoigne de cet attachement à la voiture et de l'appréhension d'un possible changement de situation :

Mme A. : « *Quand je pourrai plus conduire je veux même pas y penser !* »

Mme M. : « *C'est vrai que sur Colomiers il y a des circuits de bus quand même qui sont... il y en a oui, pour venir jusqu'à chez toi [s'adresse à Mme A.] mais ça demande une autre organisation, ça prend davantage de temps... c'est un peu plus compliqué quand même.* »

Mme A. : « *En même temps je me sens indépendante avec ma voiture. Alors tant qu'on est comme ça on est contents. Alors combien de temps ça va durer ? J'ai 79, ben y'en a qui conduisent jusqu'à 90, 85 j'en sais rien, enfin voilà, mon histoire en est là. Par contre pour me déplacer dans le centre de Toulouse, je me déplace avec un bus qui est juste à côté de chez moi. Je vais en bus, je prends le métro et j'ai besoin d'aller à Toulouse de temps en temps !* »

Pour les personnes les plus au centre de la ville, comme Mme H. ou Mme T., la voiture est abandonnée complètement, et le logement a été choisi en premier lieu selon l'accessibilité en transports en commun et leur proximité directe.

Mme H. et Mme T., ayant vécu toutes deux en milieu rural et ayant apprécié leurs modes de vie dans une maison individuelle avant la retraite, remettent totalement en celui-ci en raison de leur âge, et c'est la dépendance à la voiture qui a fait ou fait douter de la pérennité d'un logement isolé.

15 Notamment pour des lignes transversales permettant de rejoindre des quartiers voisins sans passer obligatoirement par le centre ; les correspondances sont de moins en moins bien vécues avec l'âge et sont devenues sources de stress.

C'est ainsi, par le biais de moyens de déplacement facilités, qu'il est alors envisagé de participer à des activités et d'adopter un rythme de vie favorisant un contact régulier avec l'entourage, que ce soit les commerçants, les autres habitants ou les proches, et c'est là l'une des questions principales à laquelle SOLiHA Haute-Garonne réfléchit désormais dans sa stratégie de développement d'activités. Comment toucher des personnes isolées en milieu rural, vivant dans des conditions dangereuses et n'étant pas sensibilisées aux risques liés au vieillissement ? C'est par ce questionnement qu'émergent deux possibilités, entre une attractivité accrue par l'innovation, pour éveiller une curiosité suffisante dépassant les réticences à sortir, ou bien proposer des moyens itinérants pouvant toucher directement des communes n'étant pas en capacité à proposer des supports pour accueillir l'association.

CONCLUSION

Dans un contexte où, selon les enjeux de l'adaptation de l'habitat, l'intégration sociale joue un rôle majeur dans la participation à un vieillissement individuel en meilleure santé, le rôle de SOLiHA dans son action en Haute-Garonne est donc essentiel. Dans la mesure où de nombreuses personnes en perte d'autonomie ne seraient pas conscientes des nouveaux dangers présents dans leur logement (Morestin, Cauvin, 2011) ou dans leur environnement quotidien, la réalisation d'animations a pour vocation de faire prendre conscience aux bénéficiaires de ces potentialités et ainsi permettre aux personnes d'agir, afin de se sentir maintenir le contrôle sur leur environnement (Membrano, Rouyer, 2013). Dans le cadre des ateliers ou du jeu, donc deux moyens distincts dans leur modalités touchant des publics différents, le partage des bonnes pratiques de manière ludique répond en premier lieu à un besoin en animations (Lord, Negron-Poblete, Després, 2017) tout en favorisant l'entretien de liens sociaux en incitant à sortir de son logement pour se maintenir en activité. La balade, en alliant culture et prévention, se concentre sur des questions touchant les aménagements extérieurs pour un cheminement piéton dans les territoires du quotidien, le plus sécurisé possible, en faisant réfléchir sur les nécessités de réaménagements mais aussi sur les manières de s'adapter soi-même à la ville telle qu'elle est.

Mon rôle dans l'association fait tout à fait sens dans sa volonté d'élargir le public ciblé et varier les types d'animations vers un modèle innovant. En effet, afin de ne pas stigmatiser les personnes, les animations sont pensées pour pouvoir intéresser une large tranche d'âge, en ciblant tout de même des intérêts propres à une catégorie de la population devant réfléchir aux futurs aménagements possibles (Membrano, Rouyer, 2013). Ainsi, des animations imaginées, allant à la rencontre directe des personnes par un espace itinérant, incluant par exemple les technologies du numérique (visite virtuelle en immersion) ou encore des jeux dans l'ère du temps pour tout âge (escape game), élargissent donc les possibilités de publics intéressés. De par l'attractivité de ces animations, présentées en premier lieu comme récréatives avant d'être préventives, les chances de toucher des personnes isolées s'accroissent, à condition notamment de veiller à ce que des moyens soient mis en place pour y accéder.

C'est ainsi que la prise en compte des préférences en terme de mobilité est un défi pour l'association, menant des actions sur le terrain mais n'ayant pas de moyens de transport propres

pour faire en sorte que les personnes isolées géographiquement puissent participer aux permanences ou aux animations. C'est donc une coordination globale qui est ici nécessaire, à toutes les échelles.

L'adaptation se fait aussi bien à l'intérieur du logement (aménagements dans le but de réduire les accidents domestiques), du quartier (sociabilité avec le voisinage, accessibilité des commerces de proximité) ou de la ville (mise en place de moyens facilitant la mobilité des personnes non véhiculées à des horaires autres que ceux du travail).

Le quartier est un espace qui fait particulièrement sens dans la prise en compte du phénomène du vieillissement dans les territoires, du fait des liens noués en son sein et des habitudes qui y forgent le maintien d'une identité propre (Marchal, 2017). C'est en cela que les acteurs publics doivent assurer que chaque quartier dispose de sa propre centralité, accessible et vivable, pour préparer et prendre en compte toute situation de perte d'autonomie, quel que soit l'âge (Marchal, 2017).

Il convient donc de se demander, au vu des politiques publiques favorisant le maintien à domicile, avec quelles modalités, en dehors de la prévention, est pensée l'organisation des réponses aux nouveaux besoins d'un nombre croissant de personnes en perte d'autonomie. Cette question touche bien évidemment le domaine de l'habitat, mais celui-ci ne peut être isolé des défis qui touchent également le domaine médico-social, économique et même psycho-sociologique, dans la prise en compte du vieillissement dans les territoires. Une coordination interdisciplinaire est donc requise, et c'est ici que les MAIA se doivent d'affirmer leur rôle de passerelle entre chaque expertise dans la gérontologie.

Des exemples de ce type existent à l'étranger, comme aux Pays-Bas ou en Suède (Rougier, 2016), et peuvent inspirer les politiques publiques vers un renforcement des acteurs locaux, à une échelle réduite pertinente, assurant un suivi régulier par l'instauration d'un système de rotation des visites des voisins, aidants, personnels soignants ou assistants sociaux prenant en charge les personnes présentant des signes de fragilité.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Authier J.-Y., Bacqué M.-H., Guérin-Pace F. (dir.) (2006), *Le Quartier*, Paris, La Découverte, 293 p.
- Béland, F., Michel, H., & Lautman, A. (2013), *La fragilité des personnes âgées : définitions, controverses et perspectives d'action*, Rennes: Presses de l'ÉHESP, Ecole des hautes études en santé publique, 288 p.
- Caradec V (2001)., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Nathan, 128 p.
- Ennuyer B. (2014), *Repenser le maintien à domicile. Enjeux, acteurs, organisation*, Dunod, « Santé Social », 320 p.
- Membrado M., Rouyer A. (2013), *Habiter et vieillir. Vers de nouvelles demeures*, ERES, « Pratiques du champ social », 280 p.
- Pitaud P. (2007), *Solitude et isolement des personnes âgées*, ERES, « Pratiques du champ social », 2007, 272 p.
- Veysset B. (1989), *Dépendance et vieillissement*, Paris : Ed. L'Harmattan, 163 p.

Articles scientifiques

- Auger F., Caradec V., Petite S. (2017), « Anticiper le grand âge ? Comment les jeunes retraités baby-boomers « adaptent » leur logement », *Retraite et société*, n° 78, pp. 15-43.
- Balard F. (2010), « Quels territoires pour les personnes âgées fragiles ? », *Gérontologie et société*, vol. 33 / n° 132, pp. 177-186.
- Balard F., Somme D. (2011), « Faire que l'habitat reste ordinaire. Le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile », *Gérontologie et société*, vol. 34 / n°136, pp. 105-118.
- Bourdieu P. (1980), « La "jeunesse" n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Minuit, Paris
- El Kotni M. (2017), « Bien vieillir chez soi en milieu rural, Aperçu de la littérature », *Entreprendre ensemble pour le bien commun*, pp. 1-11.

- Fleuret S. (2015), « Vieillir chez soi. Les nouvelles formes de maintien à domicile », *Norois*, n° 236, pp. 93-94.
- Franco A., Rialle V. (2010), « Perte d'autonomie et maintien à domicile », *Esprit*, pp. 85-92.
- Lapasse B., Pilon C. (2017), « Le vieillissement dans les territoires : un phénomène multiforme », *Retraite et société*, n° 76, pp. 125-133.
- Lord S., Negron-Poblete P., Després M. (2017), « Vieillir chez soi dans la diversité des formes urbaines et rurales du Québec, Canada: Une exploration des enjeux d'aménagement des territoires vus par leurs habitants », *Retraite et société*, n°76, pp. 43-66.
- Mahmood A., Chaudhury H., Michael Y.-L., Campo M., Hay K., Sarte A. (2012), « A photovoice documentation of the role of neighborhood physical and social environments in older adults' physical activity in two metropolitan areas in North America », *Social Science & Medicine*, vol. 74 n° 8, pp. 1180-1192.
- Marchal H. (2017), « Vieillir dans un quartier urbain composé de pavillons », *Gérontologie et société*, vol. 39 / n° 152, pp. 27-40.
- Marchal H. (2017), « Le village dans la ville : l'expérience d'un quartier qui fait territoire et lieu », *Retraite et société*, n° 76, pp. 67-88.
- Morestin F., Cauvin S. (2011), « Personnes âgées et adaptation du logement : présentation, résultats et perspectives du projet et de l'étude SADEER », *Gérontologie et société*, vol. 34 / n°136, pp. 141-155.
- Officer A., Beard J. (2017), « Aptitudes fonctionnelles, environnement et données probantes pour vieillir en bonne santé », *Retraite et société*, n° 76, pp. 117-124.
- Pochet P., Corget R. (2010), « Entre "automobilité", proximité et sédentarité, quels modèles de mobilité quotidienne pour les résidents âgés des espaces périurbains ? », *Espace-Populations-Sociétés*, n° 1, pp. 69-81.
- Ramadier T. (2006), « Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position ? », in Authier J.-Y., Bacqué M.-H., Guérin-Pace F. (dir.), *Le Quartier*, Paris, La Découverte, pp. 127-138.
- Renaut S., Ogg J., Chamahian A. et al. (2017), « Cadre de vie et conditions de logement des propriétaires vieillissants », *Gérontologie et société*, vol. 39 / n° 152, pp. 57-75.
- Rougier I. (2016), « Le logement des personnes âgées », *Vie sociale*, n° 15, pp. 117-129.

Thalineau, A. (2016), « Venir vivre dans un habitat pour personnes âgées », *Gérontologie et société*, vol. 38 / 150(2), pp. 127-139.

Thibault N. (2009), « Vieillesse des populations et des individus », *Idées économiques et sociales*, n° 157, pp. 4-5.

Rapports institutionnels

Agirc-Arrco (2019), « Rapport d'activité 2018 »

Boulmier Muriel, La Documentation française (2010), « Bien vieillir à domicile : Enjeux d'habitat, enjeux de territoires »

Compas (2017), « Les enjeux du vieillissement sur Toulouse Métropole », Toulouse Métropole, Stéphanie Bigo

Conseil Départemental de la Haute-Garonne (2018), « Schéma départemental en faveur des personnes âgées »

La Documentation française (2010), « Vieillir dans la pauvreté », Problèmes politiques et sociaux, n° 977

Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées (2012), « 17ème rapport : Habitat et vieillissement : " Vivre chez soi, mais vivre parmi les autres" »

INSEE (2019), Enquête Logement 2016

INSEE (2019), Recensement de la population 2015

Libault Dominique (2019), Haut Conseil du financement de la protection sociale, « Concertation Grand âge et autonomie »

Ministère de l'habitat et du logement durable, Ministère des affaires sociales et de la santé, Union Sociale pour l'Habitat (2017), « Convention 2017-2019 entre l'Etat et l'Union sociale pour l'habitat (USH) au titre de l'adaptation des logements et du cadre de vie du parc social à la perte d'autonomie des résidents liée au vieillissement ou au handicap »

Ministère des Solidarités et de la Santé (2016), « Démarche nationale en faveur de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap »

SOLiHA Haute-Garonne (2019), « Rapport d'activité 2018 »

Presse

La Correspondance économique, 29 mars 2019, « Rapport "Grand âge et autonomie" : Mme Agnès BUZYN, ministre de la Santé, annonce une loi sur la dépendance à l'automne »

La Croix, Bienvault Pierre, 28 novembre 2013, « Comment favoriser le maintien à domicile des personnes âgées », pp. 2-3

Franceinfo, 04 avril 2019, « Décès à l'Ehpad : l'intoxication alimentaire confirmée »

Libération, Favereau Eric, 29 mars 2019 « Grand âge : la dépendance moins pénible à domicile », p. 16

Le Monde :

Jérôme Béatrice, 13 mars 2019, « Dépendance : des mesures attendues pour 2019 », p. 12

Jérôme Béatrice, 29 mars 2019, « Dépendance : dix mesures pour lancer la réforme », p. 11

Le Monde Diplomatique :

Sève Lucien, 1^{er} janvier 2010, « Reconsidérer le " bien vieillir " », p. 3

Pellissier Jérôme, 1^{er} juin 2013 « A quel âge devient-on vieux ? », pp. 13-15

Sites internet

ANAH, site consulté de mars à août 2019, <https://www.anah.fr/>

Cerema Actualités, mars 2019, <https://www.cerema.fr/fr/actualites/villes-amies-aines-au-colloque-defi-demographique-defi>

Département de la Haute-Garonne, rubrique « Nos Services », consulté de mars à août 2019, <https://www.haute-garonne.fr/>

Fédération SOLIHA, site consulté de mars à août 2019, <https://www.soliha.fr/>

SOLIHA Haute-Garonne, site consulté de mars à août 2019, <http://www.soliha31.fr/>

INDEX

| | |
|--------|--|
| ANAH | Agence Nationale de l'Habitat |
| APA | Allocation personnalisée d'autonomie |
| ARS | Agence Régionale de Santé |
| AVDL | Accompagnement Vers et Dans le Logement |
| CAF | Caisse d'Allocations Familiales |
| CASA | Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie |
| CCAS | Centre Communal d'Action Sociale |
| CEDIP | Centre de Prévention Bien Vieillir |
| CLLAJ | Comité local pour le logement autonome des jeunes |
| CNAM | Caisse Nationale d'Assurance Maladie |
| DALO | Droit Au Logement Opposable |
| EHPAD | Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes |
| FNASS | Fonds national d'action sanitaire et sociale |
| FNPEIS | Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaires |
| GCSMS | Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale |
| GPS | Groupes paritaires de Protection Sociale |
| MAIA | Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie |
| M.O.I. | Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| OPAH | Opérations Personnalisées de l'Amélioration de l'Habitat |
| PCH | Prestation de compensation du handicap |
| PIG | Programme d'Intérêt Général |
| PLRE | Plateforme Locale de Rénovation Énergétique |
| SOLiHA | Solidaires pour l'Habitat |
| USH | Union Sociale pour l'Habitat |

ANNEXES

Annexe 1 : Exemple de fiche animation

Il s'agit ici de la fiche élaborée pour présenter l'animation « Visite Virtuelle ».



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
HAUTE GARONNE

Note de présentation

« VISITE VIRTUELLE »

Contexte :

L'accès aux nouvelles technologies est inégal selon les générations, ce qui peut créer une certaine fracture numérique qui exclut les personnes âgées, dans une évolution où les démarches sont de plus en plus dématérialisées.

Cependant, le numérique peut se présenter comme réducteur des facteurs de risques chez les personnes âgées : il peut jouer sur le sentiment de sécurité mais aussi sur le maintien de liens sociaux par le biais des outils numériques.

Les personnes âgées pouvant avoir tendance à être privées de certaines de leurs capacités physiques, les outils numériques peuvent également, dans ce cas, faire office de moyen de compensation.

Objectifs de l'action :

Cette animation donnerait l'occasion à des personnes éloignées mais intéressées par le numérique de manipuler à leur guise des objets innovants spécialement conçus pour elles, sans obligation d'achat, le but n'étant pas de vendre l'objet présenté mais de montrer des solutions existantes et vaincre de possibles réticences vis-à-vis des nouvelles technologies.

L'animation viserait à initier collectivement les participants aux outils numériques tout en permettant l'échange de questionnements, et ainsi susciter l'intérêt pour l'aménagement de leur logement via l'innovation.

L'essai de la réalité virtuelle peut éveiller de la curiosité vers les nouvelles technologies, tout en étant sensibilisés sur les risques à domicile et l'adaptation du logement via une activité interactive et surprenante.

Présentation générale



Salle polyvalente



Fréquence : **animation ponctuelle**



Coût aux usagers : **gratuit** (long terme)

Possibilité de demander une participation de **5€** au lancement pour amortir les coûts élevés des outils.



Entre **10 et 12 personnes** maximum (peut être étendu compte tenu du nombre d'outils à disposition)



Durée : **de 2h30 à 3h**

15 minutes par personnes

Déroulé de l'action

L'action serait scindée en deux parties :

- ❖ Expérimentation de 15 minutes d'une **visite en réalité virtuelle** d'un logement aménagé et adapté, sous forme de jeu d'aventure ou simplement de visualisation,
- ❖ Mise à disposition d'**outils numériques adaptés** aux besoins des personnes âgées pour les tester (principalement dans leurs fonctions liées à l'habitat).

L'animateur (ou une autre personne d'une association en collaboration) encadrera les personnes expérimentant la réalité virtuelle en les guidant dans la manipulation de cet outil. En attendant leur tour, le reste des personnes pourront manipuler des smartphones et des tablettes adaptés, mis par défaut sur des applications, des jeux ou des sites internet (dont la plateforme de l'ANAH) qui donnent des informations sur l'aménagement du logement.

❖ **La visite en réalité virtuelle** (15 minutes d'essai par personne)

Dans une plateforme pouvant être développée en collaboration avec des fablabs, des espaces de coworking, des start-ups ou des écoles de développement informatique, le participant aura l'occasion de se « balader » virtuellement dans un logement présentant des aménagements adaptés, pouvant être dynamique : à l'approche de l'objet concerné, une animation pourrait être enclenchée pour montrer l'usage et l'utilité de celui-ci.

Pour aller plus loin, cette visite pourrait se faire dans le cadre d'une aventure sous forme de jeu vidéo, composé d'énigmes, de quêtes et de défis à réaliser dans la maison. (cf Fiche Escape game pédagogique).

Le tout pourrait être projeté sur vidéoprojecteur afin que les participants réagissent et s'entraident, ce qui rendrait l'expérience collaborative et encore plus exaltante.

❖ **La manipulation des outils :**

En guise d'attente pour essayer la réalité virtuelle, les participants sont invités à découvrir des objets connectés adaptés existants. Sur ces outils, des applications à destination des personnes âgées seraient installés et un petit guide serait à disposition pour leur utilisation. Idéalement, deux types de tablettes et deux types de téléphones adaptés seraient présentés.

💡 Inspiré de l'**UNA 61** (Orne, Normandie), service d'aide à domicile axant ses actions de prévention sur le numérique, récompensé régulièrement pour ses pratiques innovantes.

💡 Inspiré de **Erasmus** (Laboratoire d'innovation urbaine de Lyon Métropole) : casques 3D et serious game (cf. Fiche Escape game pédagogique) pour visiter un appartement aménagé pour les besoins spécifiques des personnes âgées.

Outils mobilisables



Source : Google

Google Cardboard :

Visionneuse de réalité virtuelle à monter soi-même.

€ Existe en différents modèles allant de 5 à 60€



Source : Airimage

Réalisation de visite virtuelle / Réalité Virtuelle... :

Réalisation possible par des entreprises spécialisées dans le domaine ou par des organismes type fablab, start-ups, espaces de coworking...

€ Tarifs flous, mais oscille entre 240 et 400€ HT selon la nature de la réalisation et le nombre de pièce modélisées.

Smartphone compatible avec Google Cardboard :



Un très grand nombre sont compatibles. Conditions : taille minimale de 3,5 pouces, taille optimale de 6 pouces. Smartphone équipé d'un gyromètre et d'un accéléromètre (peut faire défaut sur des modèles Android bas de gamme). Version d'Android minimum 4.1.

€ À partir de 150€ pour un smartphone 6 pouces milieu de gamme

Outils et mobilisables

2 téléphones adaptés :



- ❖ **Bluephone** : de **99 à 149€** + de 23 à 39€ par mois d'abonnement à la téléassistance

Développé par l'entreprise Bluelinea : téléphone Doro relié à une plateforme d'écoutes en cas d'urgence



- ❖ **Intuiti** : ?

Développé par l'entreprise VitaConfort : smartphone simplifié et outils sécurisants intégrés (moyen de contrôle à distance, GPS, bouton SOS...)

2 tablettes adaptées :

- ❖ **Facilotab** : de **265 à 425€** sans abonnement



Développé par l'entreprise CDIP : Tablette avec une interface claire et avec des applications adaptées : jeux, navigateur internet, e-mails, photos... avec gestion à distance par un aidant si besoin. Label AFNOR « Testé et approuvé par les Seniors ».

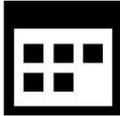
- ❖ **Ardoiz** : **229€** avec abonnement de 10€ (sans 3G) ou 20€ (avec 3G) par mois pour la plateforme.



Développé par l'entreprise Tikeasy (filiale de La Poste) : tablette ergonomique Archos avec adaptation à une utilisation prédéfinie selon les besoins spécifiques des seniors, avec un « site famille » pour le partage de photos et une assistance téléphonique. Accès aux contenus du magazine Notre Temps. Label AFNOR « Testé et approuvé par les Seniors ».

Outils mobilisables

Applications de stimulation cognitive :



- **Dôme** : coordination des interventions et partage d'information de tous les acteurs présents autour de la personne aidée à domicile
- **ExoStim** : évaluation et stimulation cognitive par un programme de travail.
- Application ou site internet informations sur **l'adaptation du logement** :
 - Humanis
 - AgeVillage
- **Web TV** pour personnes âgées : sélection de contenu adapté, vidéos, documentaires sur l'habitat



LE + : **Simulateur de vieillissement ALEP** « Se mettre dans la peau des personnes âgées »

Pour pousser plus loin l'expérimentation de la visite, le volet « mise en situation » peut être ajoutée via une combinaison mettant le participant dans les conditions physiques d'une personne faisant face au vieillissement.

- Élargit le public ciblé aux aidants et au grand public en général
- Augmente encore plus l'attractivité de l'animation en appuyant le caractère innovant de l'animation
- Investissement coûteux mais peut permettre un premier pas comme une « phase de test » pour le déployer pour d'autres actions futures (escape game, maison prototype...

Coût total :



- De **1000€** (premiers prix) à **1500€** (haut-de-gamme) au lancement,
- De **33€** à **59€ par mois** d'abonnements

+ *Simulateur de vieillissement ALEP : 1290€ + trolley pour les déplacements 85€ + guide pédagogique 390€ = 1765€*

Partenaires et financeurs

Organisations mobilisables pour effectuer l'animation :

- Entreprises réalisant des **visites virtuelles sur devis** :
 - The Virtual Project : <https://thevirtualproject.fr/>
 - AIRiMAGE : <https://www.airimage.fr/visite-virtuelle-interactive-toulouse/visite-virtuelle-hd>
 - Spiderwebs (dès 800€)
 - Reality
- Entreprises d'**applications et objets connectés adaptés** aux personnes âgées :
 - Doro : téléphones à destination des seniors
 - Assistance vocale : Digital Airways « HomeKeeper » (entreprise normande), Amazon Alexa, Google Assistance, Microsoft Cortana, Apple Siri
 - LiNote : aide-mémoire numérique
 - WebTV « Culture&compagnie »
 - Applications utiles pour les seniors (messageries, santé, entraînement de la mémoire, aide quotidienne, aux aidants...)
 - ...
- Centres de développement informatique d'applications ou autres objets liés à la **VR** :
 - Fablabs
 - Instituts / Centre de recherche
 - Maison intelligente de l'IUT de Blagnac

Financeurs particulièrement ciblés :

Appels à projets concernant tout ce qui concerne l'innovation, inclusion et initiation au numérique :

- **Grands défis du numérique / Concours d'innovation numérique** Bpifrance
- **Créer du lien entre les générations** Fondation Les Petits Frères des Pauvres
- **Lien Social & Innovation** (inter-régimes et multi-organismes)
- **Pôle Viva Lab** CARSAT et inter-régime
- **Prix accompagnement Handicap** Klésia
- **Silver Solidarités / Med4Age** AG2R La Mondiale
- **La Transformation / Prix de l'inspiration en ESS** Crédit Coopératif
- **Faire ensemble dans la diversité** Fondation SNCF

Peut solliciter des **concours d'idées** (Crédit Coopératif, B2V, AG2R La Mondiale...)

Annexe 2 : Exemple de fiche financeurs

Il s'agit ici de la première « fiche financeurs » élaborée pour présenter les recherches liées aux Caisses de Retraite.



CAISSES DE RETRAITES

The infographic is set against a blue background with white and light blue callout boxes. It contains several sections: 'Structures retenues' with a bulleted list; a banner for 'Site « Pour Bien Vieillir »' with logos and descriptive text; 'Point commun à toutes les caisses : Parcours de prévention' with a bulleted list of activities; and 'Budget action sociale' with a description of national funds and a bulleted list of specific funds.

Structures retenues

- Inter-régime
- CARSAT
- MSA
- RSI
- CNRACL
- Régimes spéciaux

Site « Pour Bien Vieillir »

Les caisses de retraite et Santé publique France vous aident à bien vivre votre âge

Développé par les caisses de retraites et Santé Publique France.

Détaillé et complet, il comprend :

- Des **astuces**, conseils et liens pour les particuliers
- **Guides et formations aux professionnels** : communication, liste des actions menées par chaque caisse...

Point commun à toutes les caisses : Parcours de prévention

- **Organisation d'ateliers**
 - Nutrition
 - Equilibre / prévention des chutes
 - « Bien Vieillir »
 - Mémoire / stimulation cognitive
- Conférences et forums de **sensibilisation** (droits, prévention, échanges, structures)
- **Bilan de santé à domicile** (sous des noms différents)
- Aide au **maintien à domicile**
- **Aides financières aux particuliers** pour le réaménagement du domicile
- **Partenariats** avec les complémentaires dans les actions menées

Budget action sociale

Disposent de **fonds nationaux**, gérés par la **CNAM** (Caisse National d'Assurance Maladie)

- **FNASS** Fonds national d'action sanitaire et sociale
- **FNPEIS** Fonds national de prévention, d'éducation et d'informations sanitaires

EN BREF

QUELLES POSSIBILITES POUR SOLiHA 31 ?

CARSAT Midi-Pyrénées (p. 5)

- **Partenariat déjà en place** avec SOLiHA 31 pour les ateliers, actions de prévention et diagnostics.
- Le **Pôle Viva Lab**, nouvellement créé, peut soutenir des projets et initiatives nouvelles de SOLiHA.
- **Potentiel de développement** de son activité dans de nouveaux appels à projets concernant des **formes de logements alternatives aux EHPAD** qui incluent la prévention. SOLiHA peut s'inspirer des Haltes-Répit gérés le Conseil Départemental et l'ASA en Haute-Garonne dans le cas du développement de ce type de logement. (Cf. Fiche animation Mise en situation/ Innovation logement)

MSA (p. 6 & 7)

- Pas d'appels à projets particuliers concernant l'habitat et le logement en Haute-Garonne, mais agit dans ce domaine dans d'autres régions et dans ses actions de prévention à travers les Asept.
- **Acteur à retenir** pour un possible **partenariat** et est susceptible de financer de nouvelles animations (notamment le jeu ou la balade urbaine) dans de futurs appels à projets.

Midi-Pyrénées Prévention (p. 4)

- Sur le modèle d'Île-de-France, le PRIF, possibilité pour SOLiHA d'intégrer l'association qui mutualise tous les ateliers et les finance à plus de 75 % en moyenne.
- Possibilité de **faire partie du réseau sur le volet habitat**.
- De **nombreux partenaires institutionnels**. Attention : dépend également de la Conférence des Financeurs.

Autres régimes (p. 8)

- **RSI** : progressivement rattaché à la Carsat, mais possibilité de convention pour la prévention de la perte d'autonomie
- **CNRACL** : fait appel aux Asept pour les ateliers « Bienvenue à la retraite » mais SOLiHA peut s'y greffer
- **Régimes spéciaux (CNAVPL, CNMSS, CAMIEG, CRPCEN, CPRPSNCF)** : actions de prévention davantage axées santé, dépistage et vaccination. Le reste est mené en inter-régime, en dehors des aides classiques. Possibilité pour SOLiHA de **proposer un relais** dans le cas de besoins en réaménagement ou pour des activités de prévention, sous forme de **convention**.
Dans le cas de la CPRPSNCF : seule caisse faisant de la communication autour d'une volonté de développer ses actions de prévention en plus de l'inter-régime.

L'INTER-RÉGIMES

En matière de prévention, un appel à projet commun phare



Appel à projet 2019

« Prévention pour un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité »

Structures participantes

- ARS
- agric et arceo
- Toulouse Métropole
- Mairie de Toulouse
- L'Assurance maladie
- Préfecture de la Haute-Garonne
- L'Inter-régimes
- IRCANTEC
- CNRACL
- CAMIEG

Axe 2 : Recherches opérationnelles

Financement d'études et d'expérimentations sur le repérage des risques et des fragilités

Repérage / Besoins / Réponses
+ évaluation des actions
Publication possible

Période

Dépôt de candidature : 12 avril 2019
Réponse : août 2019
Délai : 18 mois qui suivent l'accord. 3 mois pour débiter les recherches

Financement

100 % du projet (dans les limites de l'enveloppe)
Dépenses liées à la recherche

Axe 1 : Lien Social & Innovation

Période

Année 2019 jusqu'à août 2020
Date limite de dépôt de candidature : 12 avril 2019
Réponse : août 2019

Conditions

Tout type de structure en Occitanie
Action collective et répétée auprès de publics différents
Agir auprès de personnes de plus de 60 ans
Territoires prioritaires identifiés
Prise en compte sanitaire
Évaluation de l'impact des actions, suivi

Cahier des charges détaillé sur les axes et les prérequis (nombre de participants, période, formation de l'intervenant, coût pour les bénéficiaires, territoires prioritaires, public ciblé)

Thématiques à favoriser

Mobilité, intergénérationnel, développement durable, numérique

Financement

100 % du projet (détail des exceptions dans le cahier des charges)
Co-financement encouragé

Contact

Le dossier de candidature, le budget prévisionnel et les pièces à joindre sont à adresser en version électronique sur la boîte e-mail :
appelprojets@carsat-mp.fr

L'INTER-RÉGIMES

Une structure commune :
Midi-Pyrénées Prévention



Présentation

Association créée en tant que structure inter-régimes (CNAV, RSI, MSA)
Regroupe différents partenaires de la prévention (protection sociale, mutuelles, collectivités, associations)

Objectifs

Assurer une meilleure coordination et meilleure lisibilité de l'offre de prévention sur le territoire
Planification de la programmation des ateliers
Mise en œuvre des ateliers sur le terrain
Création de partenariats locaux
Promouvoir les activités à destination du public seniors-actifs

Financement

« Soutien en amont de la mise en œuvre du projet grâce à la mutualisation des compétences et des ressources, financières, mais aussi humaines »

Contact

Philippe Carbonne, Roselyne Courtial
midipyreneesprevention@carsat-mp.fr
05 61 10 40 70 / 05 65 75 39 70



Exemple d'ailleurs :

Le PRIF (Prévention retraite Île-de-France) (GCSMS)

- Site dédié à l'aménagement du logement : « jamenagemonlogement.fr/ » en partenariat avec Agevillage
- Propose un kit de communication pour la mise en place d'ateliers et d'activités → peut inspirer SOLiHA pour perfectionner sa stratégie de communication
- Parcours prévention, recensement des ateliers
- Partenariat avec SOLiHA concernant l'adaptation de l'habitat
- Finance à plus de 75 % les ateliers en moyenne
- Partenariat en convention sur la base de cahier des charges

Partenaires : ARS, CNRACL, Cropéra, Ircantec, Mutualité Française, l'Assurance Maladie, AG2R La Mondiale, agirc et arcco, ARPAVIE, CAMIEG, Croix Rouge, Logivam Action Logement, Emmaüs Habitat, Efidis, Gérontopôle, MFP

CARSAT MIDI-PYRÉNÉES

La caisse de retraite du régime général
Convention déjà établie avec SOLiHA 31

Le Pôle VIVA Lab

Valoriser l'Innovation pour Vivre Autonome

VIVA Lab

- **Dispositif récent** : lancé le 28 février 2019

Soutien aux innovations technologiques, techniques et organisationnelles dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie et du bien-vieillir.

Fonctionnement

- **Coordination** des compétences de stratégie économique et de prévention de la perte d'autonomie
- **Suivi** du projet
- **Visibilité** nationale

Partenariat

- agirc et arcco
- MSA
- France Active
- Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)

Objectif

Détecter à l'échelon local des **projets innovants**, les nouveaux projets pouvant être reproduits puis leur proposer un **accompagnement personnalisé** dans leur développement

Thématique 2019

(change chaque année)

Lutte contre l'isolement social et la fracture numérique

Conditions

- Concerner la lutte contre l'isolement social et numérique, la prévention à domicile, l'adaptation du logement, l'accompagnement à la mobilité, le soutien aux aidants, les lieux de vie collectifs pour les retraités fragilisés.
- Tout type de structures
- Agir auprès des personnes âgées autonomes (GIR 5 et 6)

Financements :

Investissements des différents membres et partenaires (prestations de services et soutien financier)

Aide au développement économique

Test en situation réelle pour améliorer l'usage

Procédure de candidature

- Premier contact pour être mis en relation avec un référent local
- Dossier en ligne
- Diagnostic technique, stratégique et financier



santé
famille
retraite
services

MSA

2 structures sur le territoire de SOLIHA 31

- **MSA Midi Pyrénées Nord : Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot, Aveyron**
- **MSA Midi-Pyrénées Sud : Ariège, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées**

Présentation :

- 84 % des actions de prévention sont menées en Inter-régimes
- Fait appel à une structure de prévention créé par la MSA , l'Inter-régimes et Santé Publique France : **les Asept** (Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires) ainsi que des GCSMS
 - Possibilité d'entrer en contact avec ces structures pour compléter la prévention au niveau du logement
- **Partenaires financiers** : ARS, Conseil Départemental, complémentaires
- **Partenaires non financiers** : CLIC, clubs de retraités, communautés de communes, centres sociaux, CCAS/CCIAS



Appel à projets Dispositif SIL MSA Midi-Pyrénées Nord

« Soutien aux initiatives locales dans le cadre de sa politique d'action sociale et territoriale. Vise à la fois à encourager des dynamiques locales d'animation des territoires et à conforter les initiatives favorisant le lien social dans les zones rurales les plus isolées. »

Thématiques :

Prévention santé, favorisant le lien social, le bien-vivre ensemble, prise en compte des populations fragilisées (isolement, handicap).

Financement:

80% du coût du projet dans la limite de 1000€
Pas de soutien au fonctionnement annuel de la structure.

Période :

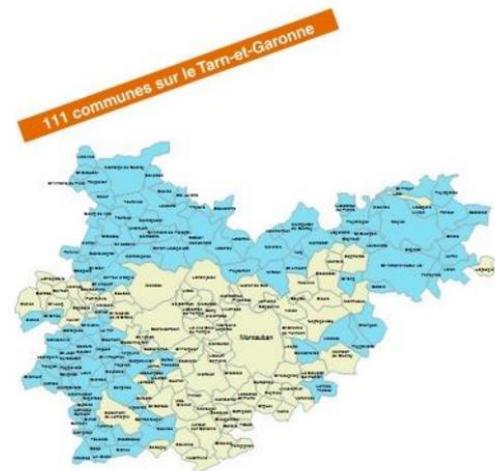
Date limite de dépôt des dossiers : 20 mai chaque année

Contact :

Service d'Action Sociale MSA Midi-Pyrénées Nord
05 63 21 61 39 ou mpnass.blf@mpn.msa.fr

Territoires concernés (82)

→ Certains sont très proches de la Haute-Garonne (Sud-ouest)





santé
famille
retraite
services

MSA



Exemple d'ailleurs : MSA Provence Azur : théâtres-débat

Organise des **théâtres-débats** : parler du cancer, collaboration avec les seniors pour l'écriture de la pièce.

→ Possibilité de proposer d'effectuer cette activité dans les territoires de la MSA Midi-Pyrénées

Contact :

Jocelyne Bouvier, en charge de l'activité à la MSA Provence Azur 04.94.60.39.20

➤ **Autres actions notables de la MSA qui pourraient être en lien avec SOLiHA :**

- Préparations à la retraite destinées à leurs travailleurs handicapés porteurs d'une déficience intellectuelle ou de troubles psychique (Esat)
- Programme « Bien Vivre après 50 ans » (ateliers de préventions santé sur plusieurs thématiques)
- Balades senior



Exemple d'ailleurs :

Appel à projet dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales (mars 2019)

Objectifs généraux :

Impliquer les aînés dans la vie sociale locale et la lutte contre l'isolement, prévenir des risques sanitaires, adapter le logement pour préserver l'autonomie, concourir à la mise en place de services



Charte des solidarités avec les aînés MSA Midi-Pyrénées Sud-ouest

Présentation :

Réseau « Entour'âge »

Tout type d'activités collectives et individuelles : Jeux de société, lecture, discussion, échange de savoirs faire (cuisine, jardinage, activités manuelles, récit...)

Rencontre de tous les membres les 4èmes jeudis du mois

Fonctionnement :

La MSA accompagne les bénévoles et met en lien les membres du réseau engagés pour briser la solitude des seniors de la communes

Lieu :

Fleurance (Gers)

Partenariat :

CCAS de Fleurance

Contact :

CCAS de Fleurance au 05 62 64 02 04

AUTRES RÉGIMES

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Sécurité Sociale des Indépendants / RSI

Dispose pour le moment **d'un fonds de prévention du régime social des indépendants (FNMP)**

Ce régime est **progressivement rattaché au régime général** : agit donc par le biais de la Carsat et en inter-régimes pour les appels à projets et les actions de prévention

Actions notables :

- **Expérimentations « Chèque Autonomie »** (comparable au chèque autonomie de l'Agirc-Arrco) : chèques qui financent les déplacements avec des transporteurs agréés (taxis...) dans le Tarn et le Lot. Possibilité de déploiement futur sur le reste des départements de l'Occitanie.
Détails du « chèque autonomie » :
Personnes de plus de 75 ans, retraité majoritaire RSI, sous conditions de ressources
- Aide de 1000€ d'aide au retour à domicile après hospitalisation (GIR 5&6 ou 3&4 temporaires)



CNRACL

SOLiHA est déjà indiqué comme « partenaire habitat »

- Participe à l'appel à projet en Inter-régimes « Prévention pour un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité »
- Ateliers « bienvenue à la retraite »
Partenariat : l'Inter-régimes et Santé Publique France via les Asept
- **Soutien financier à des associations de cohabitation intergénérationnelle**
Partenariat Toulouse et agglomération : Association Mieux Ensemble



CNAVPL

Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales

Pas d'actions spécifiques de prévention clairement annoncées en dehors des aides au maintien à domicile et du soutien financier au réaménagement du domicile.



CNMSS

Caisse nationale militaire de sécurité sociale

- Missions d'action sociale (chèque énergie, aide ménagère, entre autre) et de prévention santé (vaccination) mais pas sur l'aménagement du logement, pas d'objectifs annoncés dans ce domaine
- Conventions signées avec les MDPH de certains départements (pas en Haute-Garonne) pour des contributions au financement des plans de compensation, par exemple de l'aménagement du logement



Retraite des mines

Réseau Fileris :

Offre de soins en coordination avec l'ensemble des structures déjà présentes sur le territoire pour assurer une continuité des soins



CAMIEG

Participe à l'appel à projet en Inter-régimes « Prévention pour un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité »



CPRPCNCF

- Prévention santé (vaccination, dépistage)
- Volonté annoncée de déployer la prévention déjà menée en inter-régime



CRPCEN

Plan de prévention santé déployé (vacances-répét, dépistage, enquêtes qualitatives)

RÉSUMÉ

Les enjeux que présentent le phénomène du vieillissement de la population implique de nouvelles réflexions concernant l'organisation de la ville, en lien avec les nouveaux besoins qui apparaissent. Dans une dynamique générale où le nombre de personnes âgées augmente rapidement, la question de l'adaptation de la ville prend une forme double : d'un côté, par les impératifs des pouvoirs publics à proposer des modèles et des aménagements qui prennent en compte les besoins spécifiques des populations âgées, d'un autre côté, par la réponse stratégique des personnes âgées elles-mêmes face à un changement plus ou moins brutal de situation lié à la sénescence et au départ à la retraite. L'environnement proche, et notamment le quartier, devient alors un territoire qui apparaît au premier plan des stratégies d'adaptation : celui-ci offre des possibilités de maintien d'un lien social devenu plus fragile avec l'âge et correspondant davantage aux nouvelles pratiques de mobilité des personnes âgées. Cependant, quelle est la place des travaux d'aménagement, suivant la politique d'adaptation du logement prise par l'ANAH ? Si cette question implique une prise de conscience individuelle cruciale, au vu de la situation actuelle du parc de logements, par le biais de la prévention, il convient également de prendre en compte les liens étroits existants entre l'espace intime, les territoires du quotidien ainsi que les territoires extérieurs occasionnels, dans leurs offres différenciées. Ces considérations à plusieurs échelles questionnent sur ce qui fait l'adaptation en elle-même : s'agit-il simplement de réaliser des travaux pour vieillir sereinement ? Cette étude cherchera à démontrer en quoi la prise en compte des liens construits dans un environnement vécu sont d'autant plus importants pour répondre aux objectifs nationaux du « bien-vieillir » dans les territoires.

Mots clefs

Vieillesse

Accessibilité

Isolement

Intégration sociale

Environnement